



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

- | | | | | | |
|----------------|----|-------------------|----|----------------|----|
| TRANSPORT | 04 | TELECOMMUNICATION | 03 | EDUCATION | 05 |
| SOCIAL | 01 | ECONOMIE | 01 | INFRASTRUCTURE | 02 |
| SANTE PUBLIQUE | 03 | ADMINISTRATION | 09 | RURAL | 10 |

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2154

6 Octobre 2020

6 October 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	<p>Reference 02/AONO/UYI/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 19-02 AONO/UYI/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UYI, EXERCICE 2021, LIGNES : 390023-612110 ; 541154-612110 ; 511154-612110.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 03-11-2020</p>
----------	---

2	<p>Reference 20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 20-03 /AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA FMSB DE L'UYI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I, EXERCICE 2020 , LIGNE :541154-221100</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 03-11-2020</p>
----------	--

3	<p>Reference 20-05/AONO/UYI/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20-05/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UYI, EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-11-2020</p>
----------	--

4	<p>Reference 014/AONO/MINRESI/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES NECESSAIRES A LA PRODUCTION DES SEMENCES DE PREBASES DE CULTURES VIVRIERES PRIORITAIRES POUR LE RENFORCEMENT DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 03-11-2020</p>
----------	---

5	<p>Reference 079/AOIR/PAD/CIPM-AS/2020 DU 25/09/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 079/AOIR/PAD/CIPM-AS/2020 DU 25/09/2020 POUR L'ASSISTANCE DANS L'ELABORATION D'UNE DEMARCHE ET DES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES AU PORT AUTONOME DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 19-11-2020</p>
----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 003/AONO/MINRESI/C2D-PAR/CIPM-MINRESI/20 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINRESI/C2D-PAR/CIPM-MINRESI/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINAL ET DE CLOTURE DU PROGRAMME D'APPUI A LA RECHERCHE (C2D-PAR)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 03-11-2020</p>
----------	--

7	<p>Reference 98/AONR/VY/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°98/AONR/VY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDÉ EXERCICE 2020 ET SUIVANT, COMPTE D'ENTRETIEN DES VOIRIES.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-11-2020</p>
----------	--

8	<p>Reference 07/ON1T/NKOR COUNCIL/NCITB/2020 OF 11/09/2020 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 07/ONIT/NKOR COUNCIL/NCITB/2020 OF11/09/2020 FOR THE REHABILITATION OF SOME COUNCIL ROADS IN NKOR COUNCIL, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION(EMERGENCY PROCEDURE)</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 06-10-2020</p>
----------	---

9	<p>Reference 009/AONO/CRTV/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_009_/AONO/CRTV/CIPM/2020 DU _01 ER OCTOBRE 2020_ RELATIF A LA FOURNITURE DE CARTES TELEPHONIQUES A LA CRTVEN PROCEDURE D'URGENCE – EXERCICE 2020 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV - EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 27-10-2020</p>
----------	--

10	<p>Reference 02/DC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/ADC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AMENAGEMENT DES BERGES DU LAC MUNICIPAL D'EBOWA</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 09-10-2020</p>
-----------	--

11	<p>Reference 01/DC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 Lire</p> <p>Titre/objet N°01/ADC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE BENG'O A EBOLOWA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 16-10-2020</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 04/DC/CUE/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CUE/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MARCHÉ OYENGA — COMPAGNIE DE GENDARMERIE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 12-10-2020</p>
-----------	---

13	<p>Reference 004/ASMI/MINEPAT/GT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/MINEPAT/GT/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT (I) D'UN COORDONNATEUR, (II) D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM), (III) D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF), (IV) D'UN RESPONSABLE EN SUIVI ET EVALUATION (RSE), (V) D'UN RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC), (VI) D'UN RESPONSABLE EN INFRASTRUCTURES (RI), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (RSECC), (VIII) D'UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SÉCURITAIRES ET VBG, (IX) D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : LE RECRUTEMENT (I) D'UN COORDONNATEUR, (II) D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM), (III) D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF), (IV) D'UN RESPONSABLE EN SUIVI ET EVALUATION (RSE), (V) D'UN RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC), (VI) D'UN RESPONSABLE EN INFRASTRUCTURES (RI), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (RSECC), (VIII) D'UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SÉCURITAIRES ET VBG, (IX) D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC. CRÉDIT IDA NUMÉRO : PPA 3280 NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET PCBASIC0089548 RÉFÉRENCE : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROLAC VALIDÉ EN SEPTEMBRE 2020, ONGLET « CONSULTANTS ».</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 20-10-2020</p>
-----------	--

14	<p>Reference N°07/ASMI/FEICOM/DG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°07/ASMI/FEICOM/DG/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE D'ISANGELE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIEURIE QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES PRESTATIONS INDIQUÉES SUPRA, SUR FINANCEMENT DU BUDGET FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 29-10-2020</p>
-----------	---

15	<p>Reference N°12/C/MAT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°12/C/MAT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1ER/09/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB VILLAGE-BOMTOL-CHEFFERIE PAN-PAN EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ANNULATION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

17	<p>Reference 1176 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1176 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 470 04 34 00 10 2281.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 173 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1173 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 28/09/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 90/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 05 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION DE PESAGE ROUTIER DE FIFINDA SUR LA ROUTE NATIONALE N° 7, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'Océan, RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS ; IMPUTATION 54 36 467 06 45 18 150 2220</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 1192 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1192 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 002390 /L//PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 09 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET REALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DES ROUTES GUIDER (INTER RO402) – MAYO OULO – DOURBEYE (INTER R0401) (49 KM) ET SORAWEL (INTER N1) (39,50 KM) (LOT 1) ET MAROUA – LAF-MAGADA (60 KM) (LOT 2).FINANCEMENT: BIP MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2020 -2021-2022.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference N°0000001696/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0000001696/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

21	<p>Reference 026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE COMMISSION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference N°0000001698/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/VO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0000001698/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/VO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000005/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE, L'INTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONALE DE LA STATISTIQUE PAR LE PEPS</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference N°13/C/MAT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°13/C/MAT/2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1E/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference N°14/C/MAT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°14/C/MAT/2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1ER/09/2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ANNULATION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

28

Reference [0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

29

Reference [7201/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 7201/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT ° 058/20/AOIO/SBCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CONSOMMABLES DE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [7208/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°7208/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°051/20/A010/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÉCES SPECIFIQUES DES PRESSES TYPE 20" X 41" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [7198/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 7198/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 06S/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAUDIERE HAUTE PRESSION POUR LA RAFFINERIE DE L'HUILERIE DE GÁROUA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32	<p>Reference 7192/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 7192/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N°055/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINESD'EGRENAGE DE LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

33	<p>Reference 7195/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 7195/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 054/20/AOIO/SDCC/GIPM DU 08/07/202(3 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES CONSOMMABLES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

34	<p>Reference N°0000001699/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°0000001699/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000005/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

35	<p>Reference 026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE COMMISSION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

36	<p>Reference 260_D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION ? 260_D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 27/03/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES À DEUX ROUES FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 470 04 34 00 10 2281.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 261 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

DECISION ? 261 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002390 / L / PR / MINMAP / SG /DGM/DMTR DU 09 JUIN 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DES ROUTES GUIDER (INTER R0402) – MAYO OULO – DOURBEYE (INTER R0401) (49 KM) ET SORAWEL (INTER N1) (39,50 KM) (LOT 1) ET MAROUA – LAF - MAGADA (60 KM) (LOT 2),FINANCEMENT: BIP MINTP LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2020 -2021-2022.

38	Reference 4149-20/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

DÉCISION N°4149-20/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT BOVE TECHNOLOGIE / SIS NETWORKING, BP. 24092 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

39	Reference 7204/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

DECISION N° 7204/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N° 048/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

40	Reference N°0000001697/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

DÉCISION N°0000001697/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

41	Reference N°23/DM/C/MAT/SG/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

DECISION MUNICIPALE N°23/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A L'ENTREPRISE AUX ETS BADEN BADEN



RESUME DES CONSULTATIONS

42	<p>Reference 258 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION ? 258 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT RECTIFICATION DE LA DÉCISION N°220/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/2020 DU 20 JUILLET 2020 RELATIVE À L' ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES DE LA DEMANDE DE COTATION N°57/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,FINANCEMENT : BIP-MINTP, EXERCICE 2020, IMPUTATION : 54 36 470 04 34 00 10 2261</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference N°24/DM/C/MAT/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°24/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A L'ENTREPRISE ETS GLORIA SERVICES</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference N°25/DM/C/MAT/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°25/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A L'ENTREPRISE FRC GROUP SARL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference N°00000332/ART/DG/DFP/CDM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00000332/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE,</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

46	<p>Reference ADDITIF N°001 A/S N°016/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001 A/S N°016/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SITUÉ SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MBIAM — BASSOUMDJANG — BADJONZOU Y COMPRIS LES VOIES D'ACCES, PORTÉE DE 12M1 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

47	<p>Reference 0004/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CSPM/CNA/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0004/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CSPM/CNA/2020 DU 24/09/2020PORTANT REPORT D'ECHEANCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES FORAGES ET PUIITS PASTORAUX DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 19-02
AONO/UYI/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS A
L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UYI, EXERCICE
2021,LIGNES : 390023-612110 ; 541154-612110 ; 511154-612110.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des services d'entretien des espaces verts à l'Université de Yaoundé I, en 3 lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des espaces verts à l'Université de Yaoundé I, conformément aux Termes de Référence (TDR) précisés dans la pièce n°6 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations établi à l'issue des études préalables est de **20 402 225** (vingt million quatre cent deux mille deux cent vingt-cinq) francs CFA en tranche ferme et le même montant pour la tranche conditionnelle, repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant /lot	
		Tranche ferme	Tranche conditionnelle
Lot 1	Fourniture de services d'entretien des espaces verts autour des aires de jeux	7 209 836	7 209 836
Lot 2	Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FMSB	7 302 393	7 302 393
Lot 3	Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FALSH	5 889 996	5 889 996
	Total	20 402 225	20 402 225

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en 3 lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture de services d'entretien des espaces verts autour des aires de jeux ;
- Lot 2 : Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FMSB ;
- Lot 3 : Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FALSH.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux d'entretien des espaces verts.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **budget de fonctionnement de l'UYI, Exercice 2020**, Lignes :390023-612110 ; 541154-612110 ; 511154-612110.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, **porte 114**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Tel : **699815653**

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **40 000 (quarante mille)** francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) **N° 10001 06860 33598860001 94** de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **03 novembre 2020** à 13 heures précises et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 19-02 AONO/UYI/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.**

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** en tranche ferme et **douze (12) mois** en tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO pour un montant de :

- 140 000 FCFA pour le Lot 1 ;
- 140 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- 110 000 FCFA pour le Lot 3.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Université de Yaoundé I procèdera à l'ouverture des plis en un temps, le **03 novembre 2020** à partir de 14 heures, dans la salle de conférences de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à 48 h ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Oui	Non
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les remises proposées. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, tél. : **699815653**

YAOUNDE le 24 Septembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 20-03 /AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA FMSB DE L'UYI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, EXERCICE 2020 , LIGNE :541154-221100

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
541154-221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage à la FMSB de l'UYI (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent:

- Nettoyage général du site ;
- Amené et replis du chantier ;
- Foration ;
- Equipement et développement ;
- Développement Essais ;
- Superstructure et pompe
- Prestations diverses.

Les détails de l'ensemble des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de onze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille soixante-dix-sept (11 493 077) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux d'aménagement des forages, et justifiant des capacités techniques et financières pour l'exécution des travaux.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Yaoundé I, Exercices 2020 et suivants, lignes d'imputation budgétaire **541154-221100**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera auprès du secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD), porte 114 sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **20 000 (Vingt mille)** francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Direction Techniques de l'Université de Yaoundé I, au plus tard le **03 novembre 2020** à 13 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 20-03 /AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA FMSB DE L'UYI** ».
« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des travaux objet du présent Appel d'Offres pour ce lot unique est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le montant de ladite caution est fixé à 200 000 FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles doivent dater d'au plus trois mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de avis d'appel d'offre. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'appel d'offres, ou ne respectant pas les modèles des pièces joints sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps, l'ouverture des enveloppes A contenant les pièces administratives et les offres technique aura lieu le **03 novembre 2020** à 14 heures, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des offres administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes C renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à 48 h ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Non justification de l'exécution d'au moins un projet similaire au cours des trois dernières années ;
6. Note technique inférieure à soixante-dix (70) sur cent (100) des **OUI**.

2. Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Oui	Non
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la moins disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Le Maître d'ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, tel **699 81 56 53** :. Porte 114.

1- Additif à l'appel d'Offres

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 24 Septembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20-05/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UYI, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture des services de gardiennage à l'Université de Yaoundé I, repartis en 4 lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des services de gardiennage, à l'Université de Yaoundé I.

Les détails de l'ensemble des prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont précisés dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 79 992 900 (soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille neuf cent) francs CFA en tranche ferme et 79 992 900 (soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille neuf cent) francs CFA en tranche conditionnelle, repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant /lot : tranche ferme (2020)	Montant /lot : tranche conditionnelle (2020)
Lot 1 :	Fourniture des services de gardiennage à la FMSB	23 683 050	23 683 050
Lot 2 :	Fourniture des services de gardiennage à la FALSH	14 310 000	14 310 000
Lot 3 :	Fourniture des services de gardiennage à l'ENSP	32 769 900	32 769 900
Lot 4 :	Fourniture des services de gardiennage à la FS.	9 229 950	9 229 950
	Total	79 992 900	79 992 900

4. Allotissement

Les prestations relatives au présent Appel d'Offres ont été réparties en 4 lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture des services de gardiennage à la FMSB ;
- Lot 2 : Fourniture des services de gardiennage à la FALSH ;
- Lot 3 : Fourniture des services de gardiennage à l'ENSPY
- Lot 4 : fourniture des services de gardiennage à la FS.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le gardiennage.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de l'UYI, Exercice 2020, Lignes : 541154-612060, 511154-612060, 551154-612060 et 521154-612060.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, **porte 114**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille)** francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° **10001 06860 33598860001 94** de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **05 novembre 2020** à 13 heures précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°20-05/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**, en tranche ferme et **douze (12) mois** en tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Montant des cautions :

- **450 000 FCFA pour le lot 01 ;**
- **250 000 FCFA pour le lot 02 ;**
- **650 000 FCFA pour le lot 03 ;**
- **150 000 FCFA pour le lot 04.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Université de Yaoundé I procèdera à l'ouverture des plis en un temps, le **05 novembre 2020** à partir de 14 heures, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
3. Absence de titre d'établissement et d'exploitation d'un réseau privé et indépendant de type radio électrique ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des oui.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation		
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins -disante** en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, tel : **699815653** porte 114.

YAOUNDE le 24 Septembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 02 OCTOBRE 2020
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES NECESSAIRES A LA
PRODUCTION DES SEMENCES DE PREBASES DE CULTURES VIVRIERES PRIORITAIRES POUR LE
RENFORCEMENT DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FOND SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE
CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

IMPUTATION

54 19 973 03 ACTIVITÉ 2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du « **Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte Contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales** », le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation des infrastructures nécessaires à la production des semences de prébases de cultures vivrières prioritaires pour le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en :

- la réhabilitation du système d'irrigation ;
- la réhabilitation de la chambre froide.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global des travaux est de cent quinze millions trois cent mille (115 300 000) Francs CFA réparti en quatre lots comme suit :

- Lot 1 : **vingt cinq millions cent mille** (25 100 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : **trente cinq millions cent mille** (35 100 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : **vingt cinq millions cent mille** (25 100 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : **trente millions** (30 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent marché sont constitués de quatre (04 lots) :

- Lot 1 : Réhabilitations des infrastructures dans la Région du Centre ;
- Lot 2 : Réhabilitation des infrastructures dans la Région de l'Extrême-nord ;
- Lot 3 : Réhabilitation des infrastructures dans la Région du Nord ;
- Lot 4 : Réhabilitation des infrastructures dans la Région de l'Ouest.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droits Camerounais, exerçant dans le domaine du génie civil ou génie rural.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du « **Fond Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte Contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales** », sur la ligne d'imputation budgétaire n°54 19 973 03 Activité 2.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard **le 03 Novembre 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES NECESSAIRES A LA PRODUCTION DES SEMENCES DE PREBASES DE CULTURES VIVRIERES PRIORITAIRES POUR LE RENFORCEMENT DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE » en procédure d'urgence
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : **cinq cent mille** (500 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : **sept cent mille** (700 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : **cinq cent mille** (500 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : **six cent mille** (600 000) Francs CFA.

La caution doit être établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics. La liste y relative figure dans la pièce 11 du DAO et la caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 Novembre 2020** à **15** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation dans la salle de réunion sise au bâtiment principal du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres;
- b) Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations;
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié;
- e) N'avoir pas rempli au moins 80% des critères essentiels.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de la notation binaire (OUI/NON) des critères essentiels ci-dessous :

- a. Présentation de l'offre;
- b. Références de l'entreprise;
- c. Organisation et méthodologie ;
- d. Le personnel;
- e. Le matériel de chantier à mobiliser;
- f. Preuves d'acceptation du marché;
- g. Capacité de financement.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 079/AOIR/PAD/CIPM-AS/2020 DU 25/09/2020 POUR L'ASSISTANCE DANS L'ELABORATION D'UNE DEMARCHE ET DES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3308016.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Restreint pour l'assistance dans l'élaboration d'une démarche et des outils de mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences au PAD.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente mission seront réalisées selon les phases suivantes :

Phase 1 : Assainissement du fichier du personnel.

Phase 2 : Identification, analyse des emplois, des postes de travail des différentes structures du PAD et élaboration des Référentiels Compétences y afférents.

Phase 3 : Elaboration de la démarche et de l'outil de pesée des emplois/postes.

Phase 4 : Pesée des emplois et définition des plans et profils de carrières.

Phase 5 : Confection du catalogue des emplois (CEM).

Phase 6 : Analyse de l'organigramme fonctionnel actuel et redimensionnement des structures.

Phase 7 : Pesée des postes et confection d'un catalogue des postes et d'un organigramme optimal.

Phase 8 : Conception d'une démarche et des outils relatifs au Bilan Individuel des compétences des personnels du PAD.

Phase 9 : Production d'un bilan de compétence de chaque agent, d'un tableau d'adéquation Homme /poste et projection des besoins futurs en compétences.

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce 4).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **150.000.000** FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Restreint est réservée aux bureaux/Cabinets d'études ou groupements de droit camerounais et étranger ci-après, pré-qualifiés après appel à manifestation d'Intérêt n°2019 n°025/AMI/PAD/DG/2019 du 28 Mai 2019:

1- ECO AFRIQUE

BP 2, Avenue HASSAN II
(Ex Albert SARRO)-SENEGAL
Tél : (+221) 33-889-0200
Fax : (+221) 33-821-3447
Email : aziz@eco-afrique.com

2- PANESS

BP 5528 Douala-CAMEROUN
Tél : 677-11-21-61/699-68-35-15
Email : contact@panessgroup.com

3- CIC RELAIS CONSULT GROUP

BP 121, Brahim Roudani, 20100, Maarif Casablanca-MAROC
Tél : (+212) 522-98-40-54
Fax : (+212) 522-98-59-62
Email : cicmaroc@gmail.com

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2020 et suivants, et sur la ligne budgétaire n° 3308016.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **19-11-2020 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT

N° 079/AOIR/PAD/CIPM-AS/2020 DU 25-09-2020

POUR L'ASSISTANCE DANS L'ELABORATION DES OUTILS ET D'UNE DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES AU PORT AUTONOME DE DOUALA

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de **trois millions (3.000.000) FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le **19-11-2020 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques

13. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique et financier;
- Absence de la caution de soumission d'un montant de 3 000 000 (trois millions) de FCFA ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou les offres techniques ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence des attestations de disponibilité signées sur l'honneur par chaque expert ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100.

Critères Essentiels



L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

CRITERES	NOTE
Présentation du dossier	02 pts
Références du soumissionnaire	25 pts
Qualifications du personnel clé, expérience antérieure du cabinet dans l'élaboration d'une démarche et des outils de GPEEC et à l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre pratique de la GPEEC.	50 pts
Moyens matériels et logistiques	15 pts
Méthodologie, Organisation et Planning	08 pts
TOTAL	100

Evaluation des offres financières

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF étant le score financier, **Fm** la proposition la moins disante et **F** le montant de la proposition considérée.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines du PAD, sise à l'immeuble siège du Port Autonome de Douala. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax :+(237) 233 42 67 97

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 25 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINRESI/C2D-PAR/CIPM-MINRESI/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINAL ET DE CLOTURE DU PROGRAMME D'APPUI A LA RECHERCHE (C2D-PAR)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , LE BUDGET C2D-PAR DE L'EXERCICE 2020

IMPUTATION
61205 4 00

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) lance en procédure d'urgence un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la réalisation de l'audit final et de clôture du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres concernent la réalisation de l'audit final et de clôture du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR), conformément aux Termes de Références joints dans le Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence. L'auditeur devra donner une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du Programme en fin d'activités et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Programme ont été utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées, notamment en conformité avec les conditions fixées dans la Convention d'Affectation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **dix millions (10 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes spécialisés dans le domaine de l'audit comptable et financier et exerçant sur le territoire camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D-PAR de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation ...61205 4 00...Composante 4 : Coordination et gestion.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 ou auprès du Secrétariat Exécutif du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR) sis au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Bâtiment Annexe N° 2, à Yaoundé, B.P 1457, Tel : 699 58 63 19/ aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA** payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels plus la version électronique, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard **le 03 Novembre 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINRESI/C2D-PAR/CIPM-MINRESI/2020 DU 02 OCTOBRE 2020 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINAL ET DE CLOTURE DU PROGRAMME D'APPUI A LA RECHERCHE (C2D-PAR) » en procédure d'urgence
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 Novembre 2020 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des offres;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence d'agrément du cabinet pour l'exercice de la Fonction d'Expertise Comptable et de l'Expert Comptable Chef de mission;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

2 Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	25
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	23
D	Logistique	09
F	Personnel	41
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La proposition technique dont la note est la plus élevée (Tm) se verra attribuer la note technique finale maximale de 100. La note technique finale des autres propositions (Ntf), ayant obtenu une note (Nt) supérieure ou égale à la note technique minimum de qualification, sera calculée par la formule ci-après :

$$Ntf = 100 \times Nt / Tm.$$

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFi = MMD \times 100 / MS$$

Avec NFi= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(Ntf \times 70) + (NFi \times 30)] / 100$$

Avec NF= note finale, Ntf= note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°98/AONR/VY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE
PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDE EXERCICE
2020 ET SUIVANT, COMPTE D'ENTRETIEN DES VOIRIES.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national, restreint en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public dans la ville de Yaoundé en un (01) lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent:

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- **Mission 2 - DET- OPC** : Direction de l'exécution des contrats de travaux ; ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers ;
- **Mission 3 - AOR** : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres national restreint s'adresse aux BET suivants présélectionnés après appel à manifestation d'intérêt n°288/AMI/CUY/2019 du 04 décembre 2019 pour la maîtrise d'œuvre des projets de voiries et réseaux divers, la maîtrise d'œuvre des projets d'urbanisme et de bâtiments, la maîtrise d'œuvre des projets d'assainissement, d'éclairage public, de feux tricolores et des espaces verts et la maîtrise d'œuvre des projets informatique, géomatiques et de communication pour le compte de la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2020 (lot n°08 : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ELECTRICITE, DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RENOVATION, DE REHABILITATION OU D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC) :

1	ECTA BTP	BP: 785 Ydé, Tél : 222 22 00 87/222 22 04 65, Fax: 222 22 91 16, Email : contact@ecta-btp.com - Eccam, BP: 12 773 Ydé, Tél : 242 65 53 00
2	INGENIERIE-CONSEILS-ETUDES (ICE CAMEROUN)	220 Rue Frédéric Foé, BP : 13 183 Ydé, Tél : 677 85 80 00
3	BET ITIS	Tél : 699 89 20 09 BP : 3917 Ydé
4	LE COMPETING	BP : 7214 Ydé, Tél : 222 21 59 88
5	SOLARHYDROWATT SAEL	Tel 699 41 60 02 BP : 7048 Ydé

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Ville de Yaoundé, exercices 2020 et suivant, compte entretien de voirie.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 002 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2^{ème} étage, porte 002 au plus tard le **05/11/2020** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°98/AONR/VY/CIPM/2020 DU 28/09/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est celui des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA établie par un Organisme financier agréé par le Ministre des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, dès publication du présent avis au journal de marchés publics.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Les offres administratives et techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, rez-de-chaussée, porte 20, le **05/11/2020** à 14 heures, en présence de chaque soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de son offre.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

Une offre financière témoin scellée sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité aux soumissionnaires;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années ;
- e) note technique inférieure à 55 points/75;
- f) présence d'une information de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique.

Critères essentiels

- a) expérience du bureau d'études,..... 15 points ;
- b) méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence, 10 points ;
- c) qualification et compétence des experts,..... 45 points ;
- d) matériel,.....5 points.

Total : 75 points.

Les offres dont la note de la proposition technique sera inférieure à 55 points sur 75 seront éliminées.

– **Offres financières**..... **25 points.**

La note financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière= 25x Montant de la proposition dont le prix est le plus bas.

Montant de l'offre considérée

Note finale= note technique + note financière.

Méthode de sélection du BET

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 002.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 07/ONIT/NKOR COUNCIL/NCITB/2020 OF11/09/2020 FOR THE REHABILITATION OF SOME COUNCIL ROADS IN NKOR COUNCIL, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5436468016416492250861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2020 Public Investment Budget (RIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the Rehabilitation of Some Council Roads In Nkor Council Area. This invitation to tender comprises one (01) lot as follows

Lot N°	Project	Locality	Amburti for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration In months
01	THE REHABILITATION OF SOME COUNCIL ROADS	> Nkor — Noni subdivision	554 000	27 700 000	5436468016416 492250861	04

2. Nature of services

Work to be done consists of REHABILITATION OF SOME COUNCIL ROADS in Nkor Council Area, Bui Division.

The complete project comprises the following lots:

Lot 100: Installation ;

Lot 200: Clearing/Earth Works ;

Lot 300: Drainage Works;

Lot 400: Other works ;

3. Estimated cost

Project Amount 27 700 000

4. allotment

unique lot

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financing

> The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Agriculture and Rural Development for the 2020 financial year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget Heads N° 5436468016416492250861

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Nkor council.

8. Acquisition of tender file

> The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of {42 000) Forty Two Thousand CPA francs, payable at the Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bui Prefecture, Service for the award of Public Contracts, not later than **06/10/2020 at 10.00 am local time**. It should be labelled as follows:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 07/ONIT/NKOR COUNCIL/NaTBI2020 OF 1110912020 FOR
THE REHABILITATION OF SOME COUNCIL ROADS IN NKOR
COUNCIL AREAR, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION,
TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"**

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement

11. Bid bond

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of 540,000(Five Hundred and Forty thousand) CFA francs issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond Issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **06/10/2020 at 11 am local time**, by the Nkor Council Internal Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down

in the Tender File.

I. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder. They refer especially to:

Absence of bid bond

False declaration or forged document

Non compliance with major technical specifications (to be listed)

Non-respect of Xessential criteria (X being greater than orequal to 1) Absence of quantified unit price)

Non compliance with the model bid

Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

Suspension of the enterprise i7. EssenHal criteria j j ^ 2

Essential criteria are primordial in the iudgmentf of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the sub/ect of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

General presentation of the tender files;

References of the company in similar achievements;

Experience of supervisory staff ;

Logistics (Equipment);

Methodology;

Financial capacity;

Attestation of site visit signed by both the Project owner

Report of site visit signed by the Contractor

The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page igned and stamped);

Pre - Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO). Hi Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest realistic amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

15. Award

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest realistic bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of Public Contracts.

BAMENDA le 11 Septembre 2020

Le MAYOR

KONGNYUY FRANCIS WACHE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/CRTV/CIPM/2020 DU 01 ER OCTOBRE 2020_ RELATIF A LA FOURNITURE DE CARTES TELEPHONIQUES A LA CRTVEN PROCEDURE D'URGENCE – EXERCICE 2020 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
62821000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de cartes téléphoniques, pour le compte de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d' Offres comprennent la fourniture de cartes téléphoniques à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA TTC 36 000 000** (trente-six millions).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la commercialisation de cartes téléphoniques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 62821000 .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** francs CFA (cinquante mille francs) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **27 octobre 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert N° 009 /AONO/CRTV/CIPM/2020
Pour la fourniture des cartes téléphoniques à la Cameroon Radio Television
Exercice 2020, en procédure d'urgence
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Le montant de cette caution est de F CFA **720 000 (sept cent vingt mille)** ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **27 octobre 2020**, à

13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des cartes :

- Coupons cartes téléphoniques de 10 000 ;
- Coupons cartes téléphoniques de 5 000 ;
- Coupons cartes téléphoniques de 2 500 ;
- Coupons cartes téléphoniques de 1 000.

- Note technique inférieure à 70/100.

Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 70/100 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations) ;
- Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à F CFA 50 000 000 (cinquante millions) ;
- Délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/ADC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR
L'AMENAGEMENT DES BERGES DU LAC MUNICIPAL D'EBOWA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
220150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville d'Ebolowa, Maître d'Ouvrage, lance un avis de demande de cotation pour la l'aménagement des berges du Lac municipal d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation sont les suivantes :

Débroussaillage

Elagage

Curage et décapage

Drainage des eaux

Repiquage arbres et floraison

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 15 000 000 (Quinze million) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expertise dans ce type de prestations.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine d'Ebolowa pour les exercices 2020 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original marqué comme tel et cinq copies, devra parvenir Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa. Tel 695 29 68 70, **au plus tard le 09 Octobre 2020 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020

POUR L'AMENAGEMENT DES BERGES DU _AC MUNICIPAL D'EBOLOWA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer es prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de Trois cent mille (300 000) Francs CFA.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **09 Octobre 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à son siège sis à la Communauté Urbaine d'Ebolowa. au lieu dit « Ancien hôtel Forest Inn » à Essinguii. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Attribution

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa ou à la Direction des Services Techniques, Tel . 695 29 68 70.

EBOLOWA le 16 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

N°01/ADC/CUEICIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE BENG'O A EBOLOWA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
220150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville d'Ebolowa, Maître d'Ouvrage, lance un avis de demande de cotation pour l'aménagement de la vallée de Bengo'o à Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation sont les suivantes

Installation de chantier et travaux préparatoires

Renforcement de la sécurité du site

Entretien et installation des plants de la pépinière

Nettoyage du lit de la rivière

Ouverture des rigoles pour le drainage des eaux

Défrichage, brûlis et nettoyage

Entretien et mise en place des plants

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 15 000 000 (Quinze million) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expertise dans ce type de prestations.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, exercice 2020 et suivant, sur la ligne 220 150. Montant prévisionnel 15 000 000 (Quinze million) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel 695 29 68 70

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA**. payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original marqué comme tel et cinq copies. devra parvenir à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70, **au plus tard le 09 Octobre 2020 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/ADC/CUE/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020

POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE BENG'O A EBOLOWA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à un maximum de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaires devra joindre a ces pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA. recevable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validités des offres

11. Ouverture des Plis

Louverture des plis se fera en un temps le **09 Octobre 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à son siège sis à la Communauté Urbaine d'Ebolowa. au lieu dit « Ancien hôtel Forest Inn » à Essinguii. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée

12. Attribution

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Services Techniques de la CUE, ou à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa. Tel : 695 29 68 70.

EBOLOWA le 6 Octobre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CUE/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MARCHÉ OYENGA — COMPAGNIE DE GENDARMERIE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville d'Ebolowa, Maître d'Ouvrage, lance Lin avis de demande de cotation pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route Marché Oyenga — Compagnie de gendarmerie d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation sont les suivantes

Installation du chantier

Amenée et repli du matériel

Nettoyage et terrassements

Purges

Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt

Mise en forme de la plateforme y/c création des fossés et exutoires

Couche de roulement en graveleux latéritiques

Traitement au stabilisant Cytiland 2007

Ouvrage d'art

Construction d'un dalot en BA de 0.50x0.50 et d'un puisard y/c toutes sujétions

Construction d'un dalot en BA de 0.60x0.50 et d'un puisard y/c toutes sujétions

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 15 000 000 (Quinze million) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expertise dans ce type de prestations.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine d'Ebolowa pour les exercices 2020 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire 220 150. Montant prévisionnel 15 000 000 (Quinze million) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original marqué comme tel et cinq copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, tel . 695 29 68 70, **au plus tard le 12 Octobre 2020 à 12 heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CUE/CIPM/2020 DU 17 OCTOBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MARCHÉ OYENGA - COMPAGNIE DE GENDARMERIE
D'EBOLOWA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à un maximum de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de Trois cent mille (300 000) Francs CFA.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps le 12 Octobre 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à son siège à la Communauté Urbaine d'Ebolowa au lieu dit « Ancien hôtel Forest Inn » à Essinguil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Durée Validité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa ou à la Direction des Services Techniques, Tel : 695 29 68 70.

EBOLOWA le 17 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/MINEPAT/GT/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT (I) D'UN COORDONNATEUR, (II) D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM), (III) D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF), (IV) D'UN RESPONSABLE EN SUIVI ET EVALUATION (RSE), (V) D'UN RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC), (VI) D'UN RESPONSABLE EN INFRASTRUCTURES (RI), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (RSECC), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SÉCURITAIRES ET VBG, (VIII) D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : LE RECRUTEMENT (I) D'UN COORDONNATEUR, (II) D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM), (III) D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF), (IV) D'UN RESPONSABLE EN SUIVI ET EVALUATION (RSE), (V) D'UN RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC), (VI) D'UN RESPONSABLE EN INFRASTRUCTURES (RI), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (RSECC), (VII) D'UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SÉCURITAIRES ET VBG, (VIII) D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC. CRÉDIT IDA NUMÉRO : PPA 3280 NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET PCBASIC0089548 RÉFÉRENCE : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PROLAC VALIDÉ EN SEPTEMBRE 2020, ONGLET « CONSULTANTS ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

Face à un tel environnement ayant provoqué les déplacements massifs de population dans les pays concernés doublement par l'assèchement progressif dudit lac lié aux effets de changement climatique (Nigeria Cameroun, Tchad et Niger), la nécessité d'une intervention urgente s'impose afin de faire face aux crises sécuritaires et alimentaires et la vulnérabilité des populations.

C'est ainsi que le Gouvernement envisage, avec l'appui de la Banque mondiale, la mise en place du Projet de Relance et de Développement la Région du Lac Tchad (PROLAC).

Ledit projet qui s'étendra sur les quatre pays de la région susvisée, à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad, aura pour objectif d'améliorer les conditions d'existence et de résilience des populations riveraines en leur offrant des facilités d'accès aux infrastructures de mobilité rurale, de croissance économique et d'emploi ainsi que des opportunités pour leurs activités économiques. Ledit projet s'articulera autour des principales composantes suivantes :

Composante 1 : la mise en place d'une plateforme régionale de gestion des connaissances à l'effet de mieux capitaliser et partager le savoir généré grâce à la réalisation des études autour du Bassin du Lac Tchad ;

Composante 2 : la facilitation de la mobilité rurale en vue de permettre l'acheminement des productions agricoles des bassins versants vers les marchés locaux ;

Composante 3 : le développement des chaînes de valeur en vue de contribuer à la mise en place des activités génératrices de revenus dans la zone ;

Composante 4 : Gestion du Projet ;

Composante 5 : Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

Le projet sera mis en œuvre au Cameroun dans le Département du Logone et Chari dans la Région de l'Extrême Nord-Ouest du Cameroun, selon une approche holistique avec un focus sur la capitalisation des interventions en cours et/envisagées dans sa phase d'intervention par la plateforme régionale des connaissances à mettre en place.

A cet effet, le montage institutionnel prévoit la mise en place d'une Unité de Mise en Œuvre du Projet comprenant un Coordonnateur ; un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) ; un Responsable Administratif et Financier (RAF) ; un Responsable en suivi et évaluation (RSE) ; un Responsable en infrastructures ; un Responsable en Communication (RC) ; un Spécialiste de la sauvegarde environnementale et du changement climatique ; un Spécialiste des questions de développement social, aspects sécuritaires et VBG ; un Spécialiste en agriculture et un Comptable.

Le Ministre de l'Economie de la Planification et l'Aménagement du Territoire invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Le/la candidat(e) devrait avoir les qualifications suivantes :

1. 1. MISSIONS ET TACHES ASSIGNEES AUX PERSONNELS
2. A. POSTE DE COORDONNATEUR
 1. a. MISSIONS

Le Coordonnateur du projet a la responsabilité opérationnelle de la mise en œuvre du projet, dans ses composantes administratives, financières, humaines, matérielles et organisationnelles. Il apporte un accompagnement et un soutien de grande proximité aux partenaires locaux dans la bonne mise en œuvre des activités. A ce titre, il (elle) est chargé (e) de :

1. **i. Sur le plan administratif**

- Représenter le projet dans tous les actes de la vie civile, y compris au niveau des cadres de concertation ;
- Signer tous les documents émis sous timbre PROLAC ;
- Gérer les risques institutionnels ;
- Coordonner l'équipe d'exécution du projet ;
- Coordonner et animer les activités du PROLAC ;
- Superviser et suivre toutes les études et travaux préparatoires pour le démarrage du projet ;
- Assurer la gestion et la coordination du projet ;
- Préparer la tenue des réunions des instances d'orientation stratégiques et techniques du projet (Comité de pilotage et Comité Régional).

1. **ii. Sur le plan de la gestion du personnel**

- Participer au processus de recrutement du reste du personnel ;
- Signer les contrats du personnel à l'exception du sien ;
- Manager l'équipe des experts ;
- Evaluer tout le personnel (clé et autres) ;
- Signer les décisions individuelles du personnel (prise de service, congés, reprise de service, absence, présence effective, permission, etc.) ;
- Faciliter la communication à l'intérieur de l'équipe.

1. **iii. Sur le plan budgétaire et financier**

- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) ;
- Assurer le contrôle de l'exécution des programmes techniques et des budgets annuels pour une utilisation efficiente des ressources, en conformité avec les procédures définies dans les manuels du projet ;
- Coordonner la préparation et l'organisation des sessions du Comité national de Pilotage du Projet ;
- Coordonner la préparation et la participation du Cameroun aux travaux du Comité Régional de coordination ;
- Accompagner et soutenir les partenaires dans la bonne mise en œuvre des activités selon les descriptifs de projets et les chronogrammes d'activités ;
- Assurer la mise en place d'outils de monitoring avec indicateurs, en collaboration avec la BM ;
- Identifier et mettre en œuvre des actions de plaidoyer ;
- Coordonner l'élaboration des termes de référence de toutes les missions internes et externes sur le terrain ;
- Assurer la mobilisation des ressources matérielles et financières nécessaires à la réalisation des activités du projet en conformité avec le processus d'élaboration du budget national ;
- Requérir tous les avis nécessaires ;
- Engager, ordonner et liquider les dépenses ;
- Arrêter les états financiers ;
- Veiller à la production des documents nécessaires à l'inscription dans le Budget d'Investissement Public (BIP) des budgets annuels de contrepartie ;
- Suivre la mobilisation desdits fonds et des ressources allouées au titre de crédit.

1. **iv. Sur le plan de la coopération et de relations avec les autres projets**

- Veiller au strict respect des dispositions de l'Accord de crédit ;
- Organiser et coordonner à bonnes dates, les missions de supervision et de revue conjointe avec les partenaires techniques et financiers ;
- Entretenir des relations régulières avec les partenaires techniques et financiers intéressés par le projet et en particulier avec la Banque mondiale ;
- Assurer le lien avec les autorités concernées par le projet ;
- Veiller à la collaboration des interventions avec les autres projets et créer le plus de synergies possibles.

1. **v. Sur le plan communicationnel**

- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement du plan de communication aussi bien au niveau interne au projet qu'au niveau externe.

1. **vi. Sur le plan de l'audit et du suivi-évaluation**

- Coordonner la réalisation des divers audits et missions de suivi-évaluation ainsi que la production à bonnes dates des rapports y afférents ;
- Participer aux missions de supervision et de suivi-évaluation et à la production des rapports y afférents.

1. **vii. Au plan de la passation des marchés**

- Assurer la mise en place d'une bonne planification et exécution des Plans de Passation des Marchés ;
- Signer tous les contrats de passation des Marchés sous le seuil de compétence de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet ;
- Assurer le fonctionnement optimal de la Commission spéciale de Passation des Marchés (CSPM).

1. **viii. Gestion de la sécurité de l'équipe**

- Assurer de façon continue une veille sécuritaire ;
- Superviser la mise en place de procédures de gestion de la sécurité (règles de sécurité, guides, etc.) et en assurer le respect par l'ensemble de l'équipe du projet.

1. **B. POSTE DE SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM)**

1. a. Missions

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur, le/la Spécialiste en Passation des Marchés est responsable de la mise en œuvre du processus d'acquisition et de l'application du plan de passation des marchés du projet conformément aux règles et procédures de la Banque.

De manière spécifique, il (elle) est chargé (e) :

- d'assister le Coordonnateur dans le respect de la mise en œuvre des procédures administratives, techniques liées à la passation des marchés ;
- d'apporter une assistance technique à la mise en œuvre du projet, au suivi de l'exécution des travaux d'aménagement, de réhabilitation et de construction et à la préparation des avis à manifestations d'intérêt et les demandes de propositions pour les services de consultants, ainsi que les avis d'appel d'offres pour les travaux et les fournitures et veiller à leur publication ;
- de documenter les différentes étapes de la réalisation des ouvrages, de réceptionner les travaux et d'acquiescer à la connaissance des ouvrages construits ;
- de superviser l'établissement et la notification des ordres de service, de commencer les travaux ou les prestations, de veiller à leur réception à temps ainsi qu'à une bonne gestion des cautions ;
- de veiller à ce que les dossiers des marchés soient conformes aux observations de la commission de passation des marchés et des bailleurs de fonds et dans le respect des dispositions des accords ;
- d'apporter une assistance technique lors de l'évaluation des offres tout en assumant le rapportage de des sessions ;
- de veiller à la publication des résultats des appels d'offres dans les délais prescrits après les attributions des marchés ;
- de superviser la préparation des marchés et les finaliser, puis veiller à ce qu'ils soient validés, visés, souscrits, approuvés et notifiés dans les meilleurs délais ;
- de s'assurer que tous les instruments de garantie et d'assurance sont valables et entretenus en bon état ;
- de suivre tous les engagements au titre des contrats, conventions et protocoles d'accord entre le projet et les partenaires et assurer le strict respect par les parties dont les fournisseurs de services, de biens et de travaux ;
- de produire mensuellement une situation des marchés et contribuer trimestriellement aux aspects de passation des marchés du rapport de suivi financier ;
- de veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement reflétés dans le système d'information du projet et communiqués au Responsable Administratif et Financier et au Comptable ;
- d'élaborer et réviser continuellement le plan de passation des marchés de la phase préparatoire du projet ;
- d'élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions des biens et des services du projet et finaliser avec les responsables techniques et/ou les experts désignés à cet effet les caractéristiques et spécifications techniques ;

- d'élaborer les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), dossiers de cotation de prix ou dossiers pour entente directe (gré à gré) ; s'assurer de leur publication dans les délais et conditions requises, les demandes de proposition et veiller à chaque l'obtention des Avis de Non Objection (ANO) de la Banque Mondiale ;
- de préparer les dossiers de demande de non objection à la Banque Mondiale devant être soumis par le Coordonnateur de conduire toute acquisition du projet ;
- de tenir en permanence à jour le registre de passation de marchés du projet ;
- de veiller au respect scrupuleux des dispositions de l'accord de financement en matière de passation des marchés ;
- de veiller à ce que les dispositions préalables soient prises pour garantir la bonne exécution des marchés et leur super suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
- d'être en contact avec les partenaires pour toutes les actions de passation de marchés qui impliquent de façon directe ou indirecte le projet ;
- d'assurer la gestion de la procédure des achats : demandes d'achat et travaux, devis des fournisseurs, commandes, suivi des commandes, etc. ;
- de vérifier la conformité des biens reçus avec les qualifications du marché ou de la commande ;
- d'assurer le suivi du règlement des fournisseurs ;
- d'entreprendre toute autre tâche à lui confiée par sa hiérarchie.

A titre indicatif :

(a) En ce qui concerne la programmation, le (la) SPM est chargé(e) :

- d'ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises en utilisant les procédures de présélection en vigueur ;
- de tenir un répertoire de consultants qualifiés au fur et à mesure des manifestations d'intérêts ;
- d'ouvrir et tenir à jour un bordereau des prix unitaires les plus usuels.

(b) S'agissant de la préparation des documents, le (la) SPM est chargé(e) :

- d'établir la situation des marchés chaque mois assorti d'un plan d'action qui dégage les responsabilités de toutes les parties prenantes, ainsi que les délais d'exécution ;
- de procéder à une large diffusion dudit plan d'action ;
- de préparer et /ou superviser la préparation des dossiers de présélection, d'appels d'offres de travaux et fournitures et demandes de proposition ;
- de s'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautionnements ; la soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés.

(c) Pour ce qui est de la passation des marchés, le (la) SPM est chargé(e):

- de programmer et préparer les sessions de la commission de passation de marchés, y compris par l'inscription dans l'ordre du jour les étapes du processus d'évaluation des offres (ouverture des plis, évaluations et attributions) ;
- d'assister automatiquement pour le compte du projet, à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres, ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
- de préparer et fait publier les avis généraux, avis spécifiques et manifestations d'intérêts pour recevoir les expressions d'intérêts pour les services de consultants, les avis de présélection et les avis spécifiques d'appels d'offres de travaux et fournitures ;
- de veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres et s'assuré que ces dernier ci ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents de l'Administration ;
- de préparer les Plans de Passation des Marchés (PPM) ;
- de renseigner les activités du PPM dans STEP (Systematic Tracking of Exchanges in Procurement) ;
- de préparer les demandes d'ANO sous STEP auprès de la Banque Mondiale ;
- de préparer les marchés et veille à ce qu'ils soient approuvés, visés et notifiés selon les procédures de la Banque Mondiale et le manuel des procédures et dans les meilleurs délais.

(d) Relativement à l'exécution des marchés, le (la) SPM est chargé(e) :

- d'assurer la gestion des contrats ;
- de faire prendre toutes les dispositions utiles à la bonne supervision de l'exécution des marchés, en tenant compte de leurs spécificités ;
- d'appuyer l'organisation de la commission de réception des fournitures, travaux ; prestations ;
- de s'assurer que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisées conformément aux dispositions des marchés ;
- de préparer les rapports semestriels sur la situation des marchés ;
- de participer à l'élaboration de la mise à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis en disposition des diverses composantes du projet.

1. C. POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)

1. a. Missions

Le/la Responsable Administratif (ve) et Financier(e) fait partie de l'équipe de l'Unité de Coordination du projet. Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur, il/elle est chargé(e) des activités liées à la gestion administrative et financière du projet dans toutes ses composantes, à la comptabilité administrative du Projet, à la production des états financiers et des rapports de suivi financier.

- Il est notamment chargé sous la responsabilité du Coordonnateur de la gestion financière, la gestion du personnel, la gestion du matériel et du patrimoine du Projet ;

De manière spécifique, il (elle) est chargé (e) :

En matière de gestion financière

- de veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) et de passation des marchés (avec le SPM) dans toutes les composantes du Projet ;

- de veiller à la transparence dans l'utilisation des ressources dans toutes les composantes du projet ;

- d'assurer la gestion et la consolidation des sous-traitances et partenariats en collaboration avec le SPM, conformément aux termes des contrats ;

- de gérer les Comptes désignés du projet ;

- d'assurer le suivi de la mobilisation des fonds de contrepartie et l'approvisionnement des comptes du projet ;

- de participer à la préparation du Plan de Travail et de Budget Annuel et assurer l'élaboration budgétaire conformément aux principes convenus avec la Banque Mondiale ;

- d'assurer le suivi de l'exécution du budget annuel ;

- de préparer les termes de référence des missions d'audit externe et de présenter au coordonnateur les comptes du projet pour leur arrêté annuel ;

- de superviser la tenue de la comptabilité et la production des états financiers du Projet dans le respect des normes et délais prescrits par les directives et principes de la Banque Mondiale ;

- de veiller au respect des dispositions du manuel de procédures ;

- d'assurer le bon fonctionnement du système informatisé de gestion financière et comptable du projet ;

- de mettre en place les outils nécessaires pour suivre les opérations financières du compte désigné (engagement, retrait, règlement, état de rapprochement bancaire) du projet et des paiements directs ;

- de participer aux missions d'audit financier et mettre en œuvre les recommandations des auditeurs pour améliorer le dispositif de contrôle interne du projet ;

- de faire des propositions au Coordonnateur tendant à l'amélioration des procédures administratives et financières du

projet et du système de contrôle interne ;

- de procéder au paiement des différentes factures des prestataires conformément au manuel des procédures ;
- de veiller à l'éligibilité des dépenses et au respect de la limite des catégories financières allouées ;
- d'informer le Coordonnateur en temps réel de tout dysfonctionnement pouvant avoir une incidence financière sur la mise en œuvre des plans d'actions annuels ;
- de s'assurer que les comptes du projet sont tenus dans le respect des normes de régularité et de sincérité et dans les délais ;
- élaborer les documents budgétaires et l'ensemble des documents d'information liés aux décisions budgétaires : budgets primitifs et supplémentaires, débat d'orientation budgétaire, bilans, rapports de suivi financier etc. ;
- superviser la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet ;
- rédiger et actualiser les procédures administrative, financière et comptable ;
- assurer le suivi du budget en permanence ;
- assurer le paiement des salaires et charges sociales liés au personnel du Projet ;
- assister les différents experts et responsables d'activités dans l'élaboration de programmes d'actions sous leurs aspects budgétaires ;
- superviser les imputations et les saisies des pièces comptables ;
- assurer les procédures liées aux mandatements ;
- élaborer les états financiers permettant les audits comptables et financiers du Projet ;
- budgétaire et analytique sur les différentes activités du projet.

En matière de gestion du personnel, le RAF :

- ouvrir et mettre à jour les dossiers du personnel ;
- élaborer les actes relatifs à la gestion du personnel ;
- assurer le suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais divers (assurance-maladie, missions...) au personnel ;
- assister le Coordonnateur pour les procédures de recrutement ;
- assurer la mise à jour régulière du tableau des effectifs.

En matière de gestion du matériel et du patrimoine, le RAF gère :

- les immobilisations ;
- le matériel ;
- les stocks ;
- les véhicules ;
- etc.

1. D. POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)

1. a. Missions

Le/la Responsable Administratif (ve) et Financier(e) fait partie de l'équipe de l'Unité de Coordination du projet. Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur, il/elle est chargé(e) des activités liées à la gestion administrative et financière du projet dans toutes ses composantes, à la comptabilité administrative du Projet, à la production des états financiers et des rapports de suivi financier.

- Il est notamment chargé sous la responsabilité du Coordonnateur de la gestion financière, la gestion du personnel, la gestion du matériel et du patrimoine du Projet ;

De manière spécifique, il (elle) est chargé (e) :

En matière de gestion financière

- de veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) et de passation des marchés (avec le SPM) dans toutes les composantes du Projet ;
- de veiller à la transparence dans l'utilisation des ressources dans toutes les composantes du projet ;
- d'assurer la gestion et la consolidation des sous-traitances et partenariats en collaboration avec le SPM, conformément aux termes des contrats ;
- de gérer les Comptes désignés du projet ;
- d'assurer le suivi de la mobilisation des fonds de contrepartie et l'approvisionnement des comptes du projet ;
- de participer à la préparation du Plan de Travail et de Budget Annuel et assurer l'élaboration budgétaire conformément aux principes convenus avec la Banque Mondiale ;
- d'assurer le suivi de l'exécution du budget annuel ;
- de préparer les termes de référence des missions d'audit externe et de présenter au coordonnateur les comptes du projet pour leur arrêté annuel ;
- de superviser la tenue de la comptabilité et la production des états financiers du Projet dans le respect des normes et

délais prescrits par les directives et principes de la Banque Mondiale ;

- de veiller au respect des dispositions du manuel de procédures ;
- d'assurer le bon fonctionnement du système informatisé de gestion financière et comptable du projet ;
- de mettre en place les outils nécessaires pour suivre les opérations financières du compte désigné (engagement, retrait, règlement, état de rapprochement bancaire) du projet et des paiements directs ;
- de participer aux missions d'audit financier et mettre en œuvre les recommandations des auditeurs pour améliorer le dispositif de contrôle interne du projet ;
- de faire des propositions au Coordonnateur tendant à l'amélioration des procédures administratives et financières du projet et du système de contrôle interne ;
- de procéder au paiement des différentes factures des prestataires conformément au manuel des procédures ;
- de veiller à l'éligibilité des dépenses et au respect de la limite des catégories financières allouées ;
- d'informer le Coordonnateur en temps réel de tout dysfonctionnement pouvant avoir une incidence financière sur la mise en œuvre des plans d'actions annuels ;
- de s'assurer que les comptes du projet sont tenus dans le respect des normes de régularité et de sincérité et dans les délais ;
- élaborer les documents budgétaires et l'ensemble des documents d'information liés aux décisions budgétaires : budgets primitifs et supplémentaires, débat d'orientation budgétaire, bilans, rapports de suivi financier etc. ;
- superviser la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet ;
- rédiger et actualiser les procédures administrative, financière et comptable ;
- assurer le suivi du budget en permanence ;
- assurer le paiement des salaires et charges sociales liés au personnel du Projet ;
- assister les différents experts et responsables d'activités dans l'élaboration de programmes d'actions sous leurs aspects budgétaires ;
- superviser les imputations et les saisies des pièces comptables ;
- assurer les procédures liées aux mandatements ;
- élaborer les états financiers permettant les audits comptables et financiers du Projet ;
- budgétaire et analytique sur les différentes activités du projet.

En matière de gestion du personnel, le RAF :



- ouvre et met à jour les dossiers du personnel ;
- élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
- assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais divers (assurance-maladie, missions...) au personnel ;
- assiste le Coordonnateur pour les procédures de recrutement ;
- assure la mise à jour régulière du tableau des effectifs.

En matière de gestion du matériel et du patrimoine, le RAF gère :

- les immobilisations ;
- le matériel ;
- les stocks ;
- les véhicules ;
- etc.

1. E. POSTE DE RESPONSABLE EN SUIVI ET EVALUATION (RSE)

1. a. Missions

Placé(é) sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, et tout en collaborant avec les autres Experts du projet, il/(elle) est chargé(é) de synthétiser l'avancement du projet en tenant compte des questions financières, de passations des marchés, de sauvegarde et techniques. Ses principales responsabilités sont :

- concevoir et superviser la mise en place du système de suivi-évaluation du Projet axé sur les résultats ;
- s'assurer de la fiabilité du fonctionnement du système, en particulier en utilisant le système de suivi à distance GE (koBoToolBox) ;
- élaborer les rapports périodiques d'activités et des indicateurs du projet, avec une périodicité trimestrielle, semestrielle ou annuelle ;
- exploiter et diffuser l'information sur les performances, le déploiement spatial et l'impact du projet ;
- faciliter les missions d'audit externe sur le respect des procédures et les réalisations techniques du projet, autant sur le plan organisationnel que sur l'accès à l'information ;
- préparer les missions conjointes de supervision avec les différents acteurs et les partenaires au développement ;
- contribuer à la planification des activités en vue de l'élaboration du Plan d'Action et de Budget Annuel (PTBA) ;
- assurer le suivi-évaluation de l'ensemble des activités du Projet ;
- assurer la mise en place et l'entretien du système de stockage et traitement de l'information (stockage des données physiques, stockage des données virtuelles, mécanismes de diffusion de l'information de suivi-évaluation) / système de rapports et système de communication avec les acteurs du Projet et le grand public.

Description des tâches :

- Finaliser et faire adopter le manuel de suivi-évaluation ;
- Préparer le plan de suivi-évaluation ;
- Analyser, synchroniser et consolider les données informatiques du projet ;

- Participer et contribuer avec son expertise à la planification stratégique et à l'élaboration des programmes d'actions différentes composantes du Projet ;
- Mettre en place un système de gestion de l'information et des connaissances générées ;
- Assurer la formation du personnel sur le système et les outils de suivi-évaluation ;
- Développer une méthode standard de visualisation des activités du projet (cartes/expansion géographique), ceci incluant l'utilisation extensive du système GEMS qui permet le suivi à distance ;
- Assurer en étroite collaboration avec le RAF, le suivi de l'exécution du Programme technique et du Budget Annuel ;
- Elaborer les rapports d'activités et/ou d'ateliers ;
- Assurer de façon systématique et sur une base mensuelle, l'analyse et l'interprétation des écarts entre prévisions et réalisations par référence au PTBA approuvé ;
- Identifier les risques liés au démarrage et à la mise en œuvre des activités du projet, et proposer les mesures correctrices et les alternatives ;
- Constituer une base de données sur le projet et assurer la sauvegarde et l'archivage des documents ;
- Mettre à jour la base de données ;
- Assurer l'archivage des documents du projet ;
- Contribuer à la diffusion d'informations sur la performance, les résultats et les effets obtenus avec le projet ;
- Contribuer à la production de publications, rapports périodiques ou autres documents en collaboration avec le spécialiste chargé de la diffusion et le Coordonnateur ;
- Mettre à la disposition du Coordonnateur toutes les informations d'aide à la décision.

1. F. POSTE DE RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC)

1. a. Missions

Le/la Spécialiste en Communication travaillera sous l'autorité du coordonnateur de l'UCP, sa mission s'articulera autour des axes suivants :

- **Communication Interne** : s'assurer que les acteurs de la mise en œuvre du Projet disposent du même niveau d'information dans les meilleurs délais et susciter leur forte implication ;
- **Communication en appui aux composantes du Projet** : Cibler principalement les bénéficiaires et les parties prenantes (bénéficiaires directs et indirects) pour promouvoir leur participation et appropriation du projet ;
- **Communication Externe** : Assurer la visibilité du Projet, faire comprendre ses objectifs, les résultats attendus et les actions prévues pour les atteindre, communiquer régulièrement les résultats, communiquer à chaque étape les actions qui vont être menées afin de préparer les parties prenantes à y adhérer et assurer une bonne participation de ceux-ci et gérer les crises éventuelles auprès des partenaires (institutions parties prenantes) et des bénéficiaires.
- **Plaidoyer** auprès des autorités locales, administratives, traditionnelles et religieuses et de la société civile, pour faciliter l'exécution du Projet et l'adoption des mesures systémiques prévues par le Projet.

Le/la consultant(e) spécialiste en communication sera appelé à :

- **Élaborer et assister à la mise en œuvre d'une Stratégie de communication**. La Stratégie devra tenir compte, entre autres : (i) des différents groupes cibles du projet et leurs besoins en communication ; (ii) des messages clés spécifiques à transmettre à chacun de ces groupes concernant les aspects du projet qui les concernent, et le comportement attendu ; et (iii) des canaux appropriés pour les atteindre (y compris le web et les médias sociaux).
- **Développer un Plan de communication pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de communication**. Ce plan devra détailler (entre autres) les activités spécifiques à exécuter, leurs coûts, le calendrier de leur mise en œuvre, et les principaux acteurs qui seront impliqués. Le plan devra être mis à jour sur une base semestrielle.
- **Concevoir des outils et produits de communication** appropriés (plateformes collaboratives, réseaux sociaux, dépliants, prospectus, annonces, rédaction de discours, les fiches techniques, les posters, etc.) pour accompagner les activités de communication retenues.
- **Organiser et coordonner les activités de communication**, telles que les conférences de presse, les ateliers, les rencontres thématiques, etc., élaborer et faire tenir à l'ensemble des participants le compte-rendu sur ces activités pour l'information et le suivi.
- **Établir et maintenir une bonne relation avec la presse**, la société civile, et d'autres groupes d'acteurs pour assurer une image positive et objective du Projet auprès du grand public.
- **Suivre les productions média** (articles de presse, etc..) sur le Projet pour informer l'UCP et sur la perception autour des actions du Projet, les aviser de toute action à entreprendre pour anticiper tout risque de mauvaise perception et/ou correction de celles-ci.

- **Fournir une expertise et des conseils techniques en communication** à l'équipe du Projet dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.
- **Être disponible** pour accomplir toute tâche susceptible de contribuer à assurer une bonne communication autour du Projet.

Pour accomplir sa mission, le/la Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet.

1. G. POSTE DE SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES

1. a. Missions

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet, il / elle sera responsable de la planification et du suivi de l'exécution des travaux d'infrastructures, tels que prévues dans le document de projet. À cet effet, il /elle sera chargé(e) :

- de la participation à la validation des études préalables relatives aux infrastructures agricoles et/ou rurales à réhabiliter ou à construire ;

- de la planification et de la coordination des travaux d'infrastructures ;

- du suivi du calendrier d'exécution des travaux d'infrastructures ;

- du suivi de l'exécution des travaux d'infrastructures;

- de l'analyse et de la validation des rapports établis par le Consultant en charge du contrôle et de la surveillance des travaux d'infrastructures ;

- du suivi de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des populations bénéficiaires à l'exploitation et à la gestion des infrastructures ;

- du suivi-évaluation, de l'archivage des rapports et des plans ;

- l'élaboration des rapports mensuels d'évaluation, relatifs aux infrastructures agricoles et rurales du projet ;

- de la validation des études préalables en lien avec les infrastructures :

- vérifier la qualité des livrables en rapport avec les prescriptions des termes de référence ;
- formuler éventuellement des observations et des recommandations en vue de l'amélioration des livrables ;
- proposer au coordonnateur la convocation de la tenue d'une session en vue de l'examen et de la validation des livrables ;
- établir le projet de procès-verbal et soumettre aux membres de la commission.

- de la Planification et du suivi de l'exécution des travaux

- planifier et assurer la mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues dans le cadre des travaux d'infrastructures ;
- assurer le suivi des exécutions des travaux d'infrastructures dans les règles de l'art et conformément aux clauses des cahiers de charge ;
- assister le coordonnateur et toute l'équipe de gestion à la facilitation de la mobilité rurale;
- assurer l'intégration des travaux d'infrastructures dans le plan de travail et de budget annuel (PTBA) du Projet, et leur mise en œuvre effective chaque année ;
- participer aux réunions de coordination.

ü de l'analyse et de la validation des rapports

- examiner les différents rapports établis par le Consultant en charge du contrôle et de la surveillance des travaux d'infrastructures et émettre avis ;

- rédiger les correspondances transmettant l'avis de la coordination au Consultant.

ü suivi de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités

- procéder à l'identification des personnes susceptibles de bénéficier du programme de renforcement des capacités ;
- sensibiliser les personnes identifiées sur l'importance du renforcement des capacités ;
- proposer un calendrier de formation ;
- organiser les ateliers de formation ;
- établir les rapports des différents ateliers de formation.

ü Suivi-évaluation, archivage et reporting

- Renseigner le système de suivi-évaluation du projet avec les données relatives à l'exécution des travaux d'infrastructures ;
- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision de l'exécution des travaux d'infrastructures ;
- Mettre en place un système d'archivage numérique des informations concernant tous les projets d'infrastructures réalisés en cours ;
- Élaborer les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuelles (projet) et trimestrielles (Banque mondiale) sur les travaux d'infrastructures.

1. H. POSTE DE SPECIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. a. Missions

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet, il est responsable de la bonne exécution des mesures de sauvegarde environnementale telles que prévues dans le Document d'Évaluation du Projet (CGES, EIES, PGES, PGN...). A cet effet, il est chargé :

- de l'évaluation environnementale;
- du reporting, du suivi-évaluation et de l'archivage ;
- de la communication et du renforcement des capacités ;
- de la surveillance et du suivi environnemental ;
- de la planification, de l'innovation et de la coordination des diligences environnementales.

Description des tâches :

ü **Evaluation environnementale:**

- Veiller à ce que les clauses environnementales soient intégrées dans les dossiers d'appel d'offre pour travaux et que les offres des soumissionnaires prennent en comptes ces clauses ;
- Contribuer à la mise à jour des instruments de sauvegarde du projet pour tenir compte des évolutions possibles entre la phase de réalisation des études et la période d'implémentation du projet ;
- assurer le suivi et l'intégration de la dimension environnementale et la prise en compte du changement climatique dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- assurer le suivi technique de l'Evaluation Environnementale élaborée dans le cadre du Projet.

ü **Reporting, suivi-évaluation et archivage :**

- Contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale du Projet ;
- Coordonner l'élaboration avec les autres parties prenantes, des indicateurs environnementaux ;
- produire les rapports spécifiques et des rapports d'activités mensuelles (projet) et trimestrielles (Banque mondiale) ;
- Produire les différents rapports d'activités du Projet en ce qui concerne la surveillance et le suivi environnemental du Projet ;
- Produire tout rapport particulier en matière de gestion environnementale, demandé par le Coordonnateur du Projet ;

- Mettre en place un système d'archivage (physique et numérique) des informations environnementales du projet.

Communication et renforcement des capacités :

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- Sensibiliser et former au travers des ateliers, le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures partenaires concernées sur la prise en compte de la dimension environnementale et du changement climatique ;
- Mettre en place et animer une plateforme sectorielle des acteurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects environnementaux et le changement climatique dans la zone du projet.

ü Surveillance et suivi environnemental :

- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- S'assurer que les mécanismes de compensation sont réalisés conformément aux standards nationaux et internationaux ;
- Surveiller, suivre et évaluer la composante environnementale pour vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts de leur conformité aux PGES par le projet ;
- Travailler avec les bénéficiaires pour conseiller, suivre et évaluer la performance environnementale des pratiques de pêche (gestion des intrants ; bandes riveraines ; etc.)
- Veiller à l'obtention des différentes autorisations environnementales au titre des lois sur l'environnement et l'indemnisation ;
- Veiller au respect strict de l'application sur tous les chantiers des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.
- Notifier, investiguer et reporter les incidents

ü Planification, innovation et coordination des diligences environnementales :

- Mettre à jour le CGES en vue de la prise en compte satisfaisante de la Composante CERC (Contingency Emergency Response Component) et de manière à tenir compte du contexte avec la pandémie COVID19 et le contexte d'insécurité. C'est la mise à jour devra aboutir à l'élaboration du Manuel Opérationnel pour le CERC ;
- Veiller à la mise en œuvre le Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale inclus dans le CGES ;
- Assister le coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielles concernant l'exécution du Projet en matière de diligences environnementales ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'impact nécessaires et autres instruments de sauvegarde supplémentaires en veillant notamment au respect des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale ;
- Coordonner l'élaboration proprement dite desdites études et instruments supplémentaires de sauvegarde ;
- Participer à la mise à jour du plan de travail annuel du Projet, notamment dans la section se rapportant à la surveillance et suivi environnemental.

1. I. POSTE DE SPECIALISTE DES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SECURITAIRES ET VBG
1. a. Missions

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet, il / elle sera responsable de la bonne supervision des mesures de sauvegarde sociale, des aspects sécuritaires et des VBG, telles que prévues dans le document de projet et les instruments de sauvegardes sociales. À cet effet, il /elle sera chargé(e) :

- de la planification et de la coordination des activités sociales tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel ;
- de coordonner l'élaboration des instruments de sauvegardes sociales ;
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre du processus de réinstallation conformément aux orientations du Plan d'Action de Réinstallation ;
- de la communication et du renforcement des capacités des parties prenantes clés sur les sauvegardes sociales du projet ;
- du suivi des aspects sécuritaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- la mise en œuvre et le suivi des activités liées à la prévention et le suivi/accompagnement dans le cadre de la lutte

contre les VBG ;

du suivi-évaluation, de l'archivage et du rapportage de tous les aspects sociaux du projet.

Description des tâches :

ü Planification et coordination des diligences sociales :

- Planifier et assurer la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées dans tous les documents de sauvegarde (évaluation sociale-ES, cadre de politique de réinstallation-CPR, plans d'action de réinstallation-PAR, Plan de gestion environnementale et sociale-PGES, cadre de gestion environnementale et sociale-CGES) ;
- Assurer le suivi et l'intégration de la dimension sociale dans la stratégie globale de mise en œuvre du projet et dans toutes les études techniques complémentaires à réaliser dans le cadre du projet ;
- Assister le coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielle concernant l'exécution du Projet en matière de diligences sociales ;
- Assurer la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et des mesures de prévention et de gestion des violences basées sur le genre (VBG) ;
- Élaborer les termes de référence des études et autres instruments de sauvegardes sociales complémentaires en veillant à la prise en compte des exigences des sauvegardes sociales de la Banque Mondiale ; et assurer le suivi de la réalisation de ces études ;
- Assurer l'intégration des activités de sauvegarde sociale dans le plan de travail et de budget annuel (PTBA) du Projet, et assurer la mise en œuvre effective chaque année ;
- Participer aux réunions de coordination.

ü Communication et renforcement des capacités :

- Assister le Spécialiste en communication, dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication du projet, afin de s'assurer la prise en compte des aspects sociaux dans les actions de communication du projet ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures paritaires concernées, y compris les groupements de producteurs, sur la prise en compte des dimensions sociales à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du projet ;
- organiser des rencontres sectorielles des acteurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects sociaux.

ü Suivi de la mise en œuvre du processus de réinstallation :

- Assurer éventuellement le suivi du processus de réinstallation / compensation tel que prescrit dans le CPR et le PAR ;
- Assurer le suivi du processus d'attribution des parcelles dans les périmètres le cas échéant ;
- suivre toutes les activités d'acquisition des terres en relation avec les activités du projet et superviser l'élaboration des instruments (PAR) y relatifs ;

ü Suivi-évaluation, archivage et reporting :

- Renseigner le système de suivi-évaluation du projet avec les données de sauvegarde sociale du Projet ;
- Coordonner l'identification des indicateurs sociaux ;
- Évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des diverses mesures sociales consignées dans les divers documents de sauvegarde (CPR, CGES, PAR, PGES, MGP, VBG) et formuler des propositions d'ajustements éventuels sur la base des contraintes en phase d'implémentation ;
- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision visant le suivi de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale ;

- Elaborer et coordonner la mise en oeuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes et doléances;
- Mettre en place un système d'archivage numérique des informations sociales du projet et de gestion des plaintes réclamations (MGP) ;
- Élaborer les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuelles (projet) et trimestrielles (Banque mondiale) sur les sauvegardes sociales du projet.

ü Aspects sécuritaires :

- Coordonner l'évaluation des aspects sécuritaires associés aux activités du projet et proposer un plan d'action en vue de sa gestion;
- Coordonner la mise en oeuvre dudit plan;
- gérer l'information relative aux aspects sécuritaires dans la zone, notamment la collecte, le collationnement, l'analyse et la diffusion qui serviront d'outils de prise de décision et de planification à l'équipe de l'unité de mise en oeuvre du projet.

ü VBG :

- Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre un plan d'actions VBG
- Faire une cartographie des services de prise en charge VBG disponibles avec un paquet minimum des services prévus;
- Assurer l'intégration et la mise en oeuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG telles que prévues dans les différents cadres et documents de sauvegardes ;
- Veiller à ce que l'évaluation des risques de VBG soit actualisée tout au long de la mise en oeuvre du projet et dans le développement ou l'adaptation du Plan d'Action VBG ; et
- Sensibiliser les communautés riveraines sur les questions de VBG et les potentiels risques liés au projet ainsi que sur les mesures d'atténuation des risques mises en place dans les zones d'exécution du projet ;
- mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) sensible au genre/VBG qui sera envisagé par le projet, incluant un protocole de réponse ;
- former les parties prenantes sur les VBG
- assurer la formation continue du personnel du projet sur les VBG, la réponse appropriée aux cas de VBG, et la mise en oeuvre du code de bonne conduite et du MGP.

1. J. POSTE DE COMPTABLE

1. a. Missions

Placé(e) sous l'autorité directe du Responsable Administratif et Financier du projet, le/la Comptable recruté(e) travaillera et rendra compte de toutes ses activités relatives à la gestion comptable, budgétaire et financière du projet.

Il ou elle aura pour fonctions principales :

- de tenir une comptabilité claire et respectueuse des normes internationales, y compris en termes de collecte, pré-imputation et saisie des pièces comptables liées à la mise en oeuvre des activités de toutes les composantes du projet ;
- d'organiser et tenir la comptabilité du projet ;
- d'assister le RAF dans le suivi financier et comptable et la mise en oeuvre effective des activités du projet ;
- d'apporter l'appui technique et méthodologique nécessaire au RAF du projet.

De façon plus spécifique, outre les tâches additionnelles que pourraient lui confier le Responsable Administratif et Financier et le Coordonnateur du projet dans le cadre de ses fonctions, le/la Comptable aura la charge des activités suivantes :

ü Comptabilité et Trésorerie

- Tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet ;
- Mise en place d'un système d'archivage des pièces justificatives des dépenses garantissant la fluidité de tout contrôle a posteriori ;
- Archivage des pièces comptables et suivi de la remontée de toutes les pièces justificatives de dépenses effectuées ;
- Analyse hebdomadaire des comptes et identification des éventuelles régularisations à soumettre à l'approbation du RAF du projet ;

- Etablissement mensuel de tous les documents comptables (journaux, livres, balances, etc.) et suivi et analyse des opérations relatives à la comptabilité du projet ;
- Gestion et suivi des opérations financières du Compte Désigné (engagement, retrait, règlement, états de rapprochement bancaires) du Projet et des paiements directs ;
- Elaboration (projet d'ordre de virement, cheque, MAD) et suivi des procédures pour les paiements à tous les niveaux du Projet la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses.

ü **Etats de gestion financière (avec respect des délais prévus dans le manuel de procédures administratives, comptables et financières) :**

- Préparation des états de rapprochements bancaires du Compte Désigné et de tous les autres comptes bancaires éventuellement (mensuellement) ;
- Participation à l'analyse et justification de tous les comptes en vue de l'établissement des états financiers ;
- Participation active à l'élaboration du rapport financier ;
- Suivi des opérations financières sur les comptes bancaires et en l'occurrence sur le compte désigné (retraits, approvisionnements) ;
- Production périodique (mensuelle) de la balance des comptes et des journaux pour analyse.

ü **Procédures, audit et contrôle :**

- Participation à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet ;
- Respect des procédures d'éligibilité des dépenses, d'efficacité de la gestion financière, et de transparence dans l'utilisation des ressources ;
- Participation active à la confection des demandes de retraits de fonds (DRF) ;
- Participation à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution du projet ;
- Participation aux missions de supervision des activités du projet effectuées par la Banque mondiale ;
- Participation à la préparation, l'exécution et la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe.

ü **Acquisitions (en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier) :**

- Tenue mensuelle du fichier des immobilisations tenues sur le logiciel comptable ;
- Participation aux inventaires physiques périodiques, notamment annuels des immobilisations et des stocks du projet.

ü **Décaissements et approvisionnements (en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier) :**

- Préparation des demandes de retrait de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de l'IDA ;
- Préparation et suivi des demandes de paiements et/ou de remboursement ;
- Tenue de la situation des dépenses non justifiées de la Coordination nationale et suivi de leur recouvrement.

1. 2. QUALIFICATIONS/PROFILS REQUIS

1. a. QUALIFICATIONS DU COORDONNATEUR

2. Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC +5 minimum) dans le domaine de développement rural (agroéconomie, agronomie, sciences de l'animation, Production animale/médecine vétérinaire, génie rural, Génie Civil,) ou tout autre diplôme reconnu équivalent et en rapport avec le projet ;
3. Avoir une spécialisation en questions de développement et/ou management des projets est un atout ;
4. Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans les secteurs du développement rural et/ou social ;
5. Avoir coordonné des projets d'aménagement du territoire, agro-pastoraux et/ou avoir occupé un poste de responsabilité moins rang de Sous-directeur dans l'Administration Publique, pendant au moins cinq (04) dans un ou plusieurs Ministères en charge des questions du secteur rural et/ou social ;
6. Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du Projet ;
7. Avoir une connaissance pratique avérée des procédures des Bailleurs de Fonds en général et/ou de la Banque mondiale ;
8. Avoir une excellente capacité de leadership et de gestion des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
9. Etre capable de développer des relations constructives et durables entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers et entre le Gouvernement et des équipes des Etats membres des organismes de bassins transfrontaliers ;
10. Etre capable de travailler efficacement sous pression ;
11. Avoir une bonne connaissance en informatique de base (Word, Excel, PowerPoint) ;
12. Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale en français et/ou en anglais, la connaissance d'une ou de plusieurs langues locales de la zone d'intervention du projet.

1. b. QUALIFICATIONS DU SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM)

- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5), dans les domaines du droit des affaires, de l'économie, de la gestion, du management ou tout autre discipline jugée équivalente ; Avoir au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle dans la passation des marchés ;
- Avoir exercé au moins pendant trois (03) ans dans un poste similaire dans un projet financé par les principaux bailleurs de fonds ;
- Avoir l'habileté de travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés est un atout ;
- Avoir une bonne expérience générale des contrats, assorti d'une connaissance et d'une compréhension suffisantes des procédures de passation des marchés nationaux et des bailleurs de fonds ;
- Avoir une maîtrise des applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, Powerpoint...) ainsi que les outils de communication tels que les courriels ;
- Avoir une très bonne connaissance du français ou de l'anglais et une bonne connaissance de l'autre langue ;
- Avoir des bonnes aptitudes pour conduire des négociations ;
- Avoir un grand sens d'initiative et d'anticipation ;
- Avoir une maîtrise du logiciel STEP est un atout ;
- Être capable de travailler sous pression et de respecter les délais ;
- Une connaissance des logiciels de passation de marché est un atout.

1. c. QUALIFICATIONS DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)

- Être titulaire au moins d'un diplôme de l'enseignement supérieur en finance, comptabilité et gestion (au moins BAC + 5) ou équivalent ;
- Avoir acquis, au cours des dix dernières années, au moins cinq (05) années d'expérience probante (confirmée par des références) à un poste analogue dans le secteur public, privé ou dans les projets et programmes de développement, ou au moins huit (08) années si cette expérience a été acquise à un poste de comptable ;
- Avoir des connaissances dans la rédaction administrative et la gestion du personnel ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement des projets de développement en général et des procédures de la Banque mondiale en particulier ;
- Avoir l'expérience de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels de gestion comptable et financière ; la connaissance de TOMPRO sera un atout ;
- Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
- Faire preuve d'excellentes capacités d'écoute et d'encadrement et de partage des exigences administratives ;
- Maîtriser les règles nationales de passation des marchés publics et les procédures de la Banque mondiale en la matière ;
- Avoir une bonne connaissance des modalités de financements nationaux et extérieurs ;
- Posséder des capacités de conception d'outils de suivi (tableaux de bord etc.) ;
- Avoir des aptitudes rédactionnelles et un esprit de synthèse ;

- Avoir l'aptitude à travailler en équipe et sous pression.

1. d. QUALIFICATIONS DU RESPONSABLE EN COMMUNICATION (RC)

Le/la Spécialiste en communication doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur de niveau Master II au moins (BAC+5) en communication, journalisme, relations publiques, communication ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience dans le domaine de la communication ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements (appareil photo, caméra vidéo, réseaux sociaux, etc.) ;
- Expérience de travail avec les institutions gouvernementales et les organisations internationales est un atout ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français
- La maîtrise de la langue anglaise est un atout ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles.

1. e. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURE

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des domaines suivants : Génie civil, génie rural ou tout autre domaine équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la conduite de la maîtrise d'œuvre technique des projets d'infrastructures agricoles ou rurales ; ou de la supervision des travaux d'infrastructures agricoles ou rurales ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre national politique, juridique et institutionnel dans la réalisation des projets d'infrastructures ;
- Avoir une expérience d'au moins (03) ans dans un poste similaire dans les projets de développement financés par les Bailleurs de fonds ou au sein toute autre institution/organisme du secteur public ou privé et ONG.
- Une expérience avec les partenaires multilatéraux (BM et BAD) serait un atout ;
- Avoir la capacité à rédiger des rapports techniques exploitables par les Bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale en français, avec une maîtrise de l'anglais. La capacité dans les deux langues serait un atout.

1. f. QUALIFICATION S DU SPECIALISTE DE LA SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des domaines suivants : gestion de l'environnement, sciences de la nature et de l'environnement ou tout autre domaine équivalent.
- Avoir conduit ou supervisé au moins cinq (05) études d'impact environnemental et social du secteur rural au cours des quinze (15) dernières années ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Une expérience en pratiques culturelles agroenvironnementales serait un atout.
- Avoir une bonne connaissance de la législation environnementale camerounaise ainsi que des politiques de sauvegarde environnementales de la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience d'au moins (03) ans dans un poste similaire dans les projets de développement financés par les Bailleurs de fonds ou au sein toute autre institution/organisme du secteur public ou privé et ONG.
- Une connaissance des partenaires multilatéraux (BM et BAD) serait un atout.
- Être capable de superviser et de gérer les priorités ;
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Une expérience dans les régions à risques ou zones de conflits serait appréciée.

Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale en français et/ou en anglais.

1. g. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DU SPECIALISTE DES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL, ASPECTS SECURITAIRES ET VBG

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des domaines suivants : Sciences sociales (Sociologie, Anthropologiques), ou tout autre domaine équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite ou la supervision d'études d'impact environnemental et social du secteur rural et le suivi des Projets de développement sur le terrain en matière environnementale et sociale ; et au moins deux (02) en ce qui concerne l'élaboration des plans d'action de réinstallation ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre national politique, juridique et institutionnel de la gestion sociale, et des politiques de sauvegardes sociales de la Banque Mondiale, notamment la politique OP 4.12 sur la réinstallation involontaire des populations ;
- Avoir une expérience d'au moins (03) ans dans un poste similaire dans les projets de développement financés par les Bailleurs de fonds ou au sein toute autre institution/organisme du secteur public ou privé et ONG.
- Une expérience avec les partenaires multilatéraux (BM et BAD) serait un atout ;
- Avoir la capacité à rédiger des rapports techniques exploitables par les Bailleurs de fonds ;
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale en français, avec une maîtrise de l'anglais. La capacité dans les deux langues serait un atout.

1. h. QUALIFICATIONS DU COMPTABLE

2. 3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Être titulaire au moins d'un diplôme d'études supérieures de gestion ou de comptabilité (BAC +4 minimum), ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir acquis, au cours des cinq dernières années, au minimum trois (03) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité au sein d'une organisation dans le secteur public ou privé ;
- Une expérience dans un projet financé par un bailleur de fonds international, par la Banque mondiale, et/ou une expérience dans le secteur de l'agriculture sont un atout ;
- Avoir une bonne connaissance et de l'expérience dans la tenue des comptes selon le système comptable OHADA ;
- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de messagerie électronique internet ;
- Maîtriser un ou plusieurs logiciels de gestion de trésorerie et/ou comptable de type TOMPRO ou SUCCESS ;
- Avoir le sens de l'organisation et de la planification ;
- Être apte à travailler en équipe et sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en version physique (07 exemplaires dont 01 original et 6 copies) ou envoyé par email à l'adresse ***Pepsgov.cm@gmail.com*** avec copie à ***toufo_s@yahoo.fr*** et devra comprendre les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum Vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail, etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats.

1. 4. DUREE DU MANDAT

La durée du mandat est de deux (02) ans renouvelables ***avec une période de probation de six (6) mois*** sur la durée du projet et est conclu avec le Maître d'Ouvrage ou son représentant. Le renouvellement du contrat ne pourra se faire qu'après une évaluation jugée satisfaisante par le Maître d'Ouvrage et la Banque Mondiale, sur les prestations du titulaire du poste, suite à une évaluation sur la base d'un contrat de performance élaboré comprenant les indicateurs de résultats prédéfinis du Projet.

1. 5. LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est Kousséri, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord au Cameroun.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « ***Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs*** »

sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés»), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

5.1. Procédures applicables

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés»)*, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultant individuel au travers notamment la comparaison des curriculums Vitae telle que décrite dans les Directives de Consultants.

5.2 Informations complémentaires :

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **08 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales**.

5.3 Date et lieu de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze ouvrables (14) jours après la date de publication à **12 heures 30, heure locale** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le recrutement (i) d'un Coordonnateur, (ii) d'un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM), (iii) d'un Responsable Administratif et Financier (RAF), (iv) d'un Responsable en Suivi et Evaluation (RSE), (v) d'un Responsable en Communication (RC), (vi) d'un Responsable en Infrastructures (RI), (vii) d'un Spécialiste de la Sauvegarde Environnementale et du Changement Climatique (RSECC), (viii) d'un Spécialiste des Questions de Développement Social, Aspects Sécuritaires et VBG, (ix) d'un Comptable au sein de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) **au siège du projet PEPS, Sise à Bastos, au lieudit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : Pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

2. Objet

n/a

YAOUNDE le 5 Octobre

Le MINIS

ALAMINE OUSMANE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°07/ASMI/FEICOM/DG/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE D'ISANGELE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIEURIE QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES PRESTATIONS INDIQUÉES SUPRA, SUR FINANCEMENT DU BUDGET FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre relative à la construction de l'Hôtel de ville d'ISANGELE. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1.

Les bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations susmentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

2. Financement

La présente prestation est supportée par le Budget d'Investissement du FEICOM, Exercices 2020 et suivants, Ligne d'imputation « 90-22-20 » Réserve spéciale des 4%.

3. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), Porte11, Poste 217, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard **le 29 OCTOBRE 2020 à 13 heures**. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et quatre (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° /ASMI/FEICOM/DG/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 pour la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville d'ISANGELE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2020 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une copie certifiée de la carte de contribuable ;

- une attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de localisation certifiée ;
- un plan de localisation ;
- une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délai, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

-Deuxième partie (Dossier Technique)

-Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

-La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;
- le personnel d'appui administratif.

Le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (génie civil, architecture, géotechnique, BTP etc.). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'études et d'Ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.

-Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être valide, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notations des Consultants	Points Max
1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (études, suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP) : 5pts/projet	25
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+1 : 3 pts/projet	15
2- Aptitude spécifique au projet	60

2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	25
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues	20
Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide; Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	15
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	5
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5
3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5
Respect de la structuration : 2 pts	2
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5
NOTE TOTALE	100

Critères éliminatoires

- Dossier technique non-conforme ;
- Dossier administratif resté incomplet 48 heures après la date de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- Etre un Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie national disposant des Experts inscrits dans les différents ordres
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications IV-1 ci-après ;
- Avoir une bonne expérience dans les domaines de surveillance et de contrôle des bâtiments et des ouvrages de génie civil ;
- Disposer du personnel compatible avec la prestation à réaliser.

6. Renseignements Complémentaires

Acquisition des documents relatifs à cette Manifestation d'Intérêts :

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase

7. Evaluation et publication des résultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

COMMUNE DE MATOMB

COMMUNIQUE N°12/C/MAT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1ER/09/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB VILLAGE-BOMTOL-CHEFFERIE PAN-PAN EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, ETS BADEN BADEN, BP : 7850 Yaoundé, Tél : 677 776 936

A été retenu pour l'exécution du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°09/AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020**

Pour un montant TTC de : **27 660 038 FCFA**

Délai d'exécution est de : **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **déai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

MATOMB le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ANNULATION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000332/ART/DG/DFP/CDM/2020 du 06 octobre 2020

L'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionné **est annulé**.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1176 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 470 04 34 00 10 2281.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 78/ AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 du 07/07/2020 en procédure d'urgence pour l'acquisition des véhicules à deux roues (motos). Financement: BIP MINTP, exercices 2020 et suivants, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	l'acquisition des véhicules à deux roues (motos).	ETS ACHILLE TENDANCE SERVICE & TRADE BP : Yaoundé Tel : 675 18 04 59/ 698 56 77 67	16 098 750	16 098 750	Délai de livraison : 60 jours Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ETS ZAGALO	certificat de garantie non conforme
2	ETS AXIOME	certificat de garantie non conforme

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnement Généraux.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1173 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 28/09/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 90/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 05 AOÛT 2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION DE PESAGE ROUTIER DE FIFINDA SUR LA ROUTE NATIONALE N° 7, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'Océan, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS ; IMPUTATION 54 36 467 06 45 18 150 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 90/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2020 du 05 Août 2020 pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de construction de la station de pesage routier de Fifinda sur la route Nationale N° 7, dans le Département de l'Océan, Région du Sud, les résultats de la vérification des pièces administratives et l'analyse des offres techniques dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des pièces administratives	Résultat de l'analyse des offres techniques	Observations
01	DIDON CONSEILS SARL B.P: 30011 Yaoundé Tél: 222 20 69 09 Fax: 222 20 69 09	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Note Technique : 82/100	Qualifié à l'ouverture des offres financières
02	CADEK SARL B.P: 3914 Douala Tél: 33 43 08 86	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Note Technique : 80/100	Qualifié à l'ouverture des offres financières

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des Offres Financières qui aura lieu le **06/10/2020** à 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant dans la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1192 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/009/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 002390 /L//PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 09 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET REALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DES ROUTES GUIDER (INTER R0402) – MAYO OULO – DOURBEYE (INTER R0401) (49 KM) ET SORAWEL (INTER N1) (39,50 KM) (LOT 1) ET MAROUA – LAF-MAGADA (60 KM) (LOT 2).FINANCEMENT: BIP MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2020 -2021-2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions du dossier de consultation suivant autorisation de Gré à Gré N° 002390 /L//PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 09 Juin 2020 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique et réalisation des services de gestion et d'entretien par niveaux de service (GENIS) des routes guider (Inter RO402) – Mayo Oulo – Dourbeye (inter R0401) (49 km) et Sorawel (Inter n1) (39,50 km) (lot 1) et Maroua – Laf - Magada (60 km) (lot 2). Financement: BIP MINTP- Ligne Fonds Routier Exercices 2020 -2021-2022, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS						
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 01 NO/20	Entretien périodique et réalisation de services de gestion et d'entretien par niveaux de service (GENIS)	Guider (Inter R402) – Mayo Oulo- Dourbeye (Inter R0401), 49 km	CROISIERE BTP SARL. BP : 3461 Yaoundé Tel : 699 89 37 38	4 361 812 392	4 361 812 392	Délai d'exécution : 48 mois
Lot 02 EN/20		Maroua –Laf- Magada, 60 km				

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
01	GEYSER SA	Offres non conforme à la présentation exigée dans le dossier de consultation.

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs projets de Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour le dossier de consultation ci- dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offres au secrétariat de la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers. Passé ce delai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°0000001696/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/VO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	ETS BUILPABUSCO	13 808 578	12 mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinze jours de publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR**

OMBALA DIEUDONNÉE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°026/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE COMMISSION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N° 026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 du 05 octobre 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée:

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ACE INVASION	11 925 000	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés Publics de l'Hôpital Général de Douala, afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, les entreprises non retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Ainsi, Le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 5 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°0000001698/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/VO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000005/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	SCAMSECU	14 996 880	12 mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinzaine dès publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le DIRECTEUR

OMBALA DIEUDONNÉE

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
RELATIF A LA FOURNITURE, L'INTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES A L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONALE DE LA STATISTIQUE PAR LE PEPS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)

Pays : CAMEROUN

Numéro du projet : P151155

Numéro de l'Appel d'Offres : N°001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2020 du 12 août 2020

Description du Marché : fourniture, l'installation et la mise en service des équipements informatiques de l'immeuble siège de l'institut Nationale de la Statistique (INS) par le PEPS

Délai de livraison : 03 mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché hors TVA	Observations
ITECH Sarl BP 15 346 Yaoundé, Tél. : 222 230 931	135 707 920 F CFA HT	135 707 920 FCFA HT	Offre évaluée conforme et la moins disante

Autres soumissionnaires rejetés

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire évalué hors TVA	Prix final du soumissionnaire évalué hors TVA	Observations
DIGITAL COMPUTERS Tél. : 655 088 686 / 679 765 060 Digitalcomputers19@gmail.com	180 016 500 FCFA HT	180 016 500 FCFA HT	Offre au-dessus de l'enveloppe et non conforme pour l'essentiel
ETS NDJOA & FILS Tél. : 65 426 871	187 516 500 FCFA HT	187 516 500 FCFA HT	Offre au-dessus de l'enveloppe et non conforme pour l'essentiel

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le groupement **BOVE TECHNOLOGIE / SIS NETWORKING, BP. 24092 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclaré adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 88 939 035** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit groupement est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 1 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE MATOMB

COMMUNIQUE N°13/C/MAT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1E/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, ETS GLORIA SERVICES, BP : 13 840 Yaoundé, Tél : 694 723 707,

A été retenu pour l'exécution du marché objet de la Demande de Cotation **N°01/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er} /09/2020**

Pour un montant TTC de : **7 996 332 FCFA**

Délai d'exécution est de : **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **déla**
de quinze (15) jours dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

MATOMB le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

COMMUNIQUE N°14/C/MAT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1ER/09/2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, FRC GROUP SARL, BP : Yaoundé, Tél : 657 90 94 17

A été retenu pour l'exécution du marché objet de la Demande de Cotation **N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020**

Pour un montant TTC de : **5 904 055 FCFA**

Délai d'exécution est de : **14 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **délai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

MATOMB le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 00000333/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ANNULATION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000332/ART/DG/DFP/CDM/2020 du 06 octobre 2020

L'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionné **est annulé**.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0679/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le groupement **BOVE TECHNOLOGIE / SIS NETWORKING, BP. 24092 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclaré adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 88 939 035** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit groupement est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 1 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7201/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT ° 058/20/AOIO/SBCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE CONSOMMABLES DE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général

Vu La Résolution N°09/CA/SC)DECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECÔTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert" N°058/20/A010/SDCC/C1PM du 16/07/2020 pour" la fourniture d'un. (01) lot de consommables de reboinage des moteurs électriques des usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°122/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1 : La Société SOSEA, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	SOSEA	112 460 141	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 ; La présente décision-sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°7208/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°051/20/A010/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES SPECIFIQUES DES PRESSES TYPE 20" X 41" DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général 'des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines "attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°051 /20/A010/SDCC/CIPM du 08/07/2020 pour la fourniture d'un lot de pièces spécifiques des presses type 20" x 41 " des usines d'égrenage de la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°124/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1er: La Société SOSEA est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la .consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	SOSEA	119 990 430	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR EXÉCUTIF**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7198/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE 'RELATIVE A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N° 06S/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAUDIERE HAUTE PRESSION POUR LA RAFFINERIE DE L'HUILERIE DE GÀROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du .12/06/201-8 portant règles, communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;

Vu La Résolution N° 09bis/CA/SODECOTON du 31 /05/2019 conférant certaines attributions dii Conseil d'Administration au-Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres, International Ouvert N° 065/20/AOIO/SDCC/CIPM du 21/07/2020 pour la fourniture d'une chaudière haute pression pour la raffinerie de l'huilerie de Garpua;

Considérant la Lettre n° 125/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: La Société RW KING, est retenue comme adjudicataire dé la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délaï d'exécution
Unique	RW KING B.P. 4022.Douala	64 976 394	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2: présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin serà.

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR EXÉCUTIF**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7192/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N°055/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINESD'EGRENAGE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Économique révisé ie-30 janvier 20.14

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant sWtiit Général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aiix marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Concernant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°055/20/A010/SDCC/CIPM du 08/07/2020 pour la fourniture de trois (03) lots de coisommables des égreneuses pour les usines d'égrenagé de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°126/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1er : La Société SOSEA, est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	SOSEA	63 996 890	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2	SOSEA	63 960 910	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
3	SOSEA	67 674 900	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR EXÉCUTIF

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7195/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 054/20/AOIO/SDCC/GIPM DU 08/07/202(3 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIÈCES CONSOMMABLES DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
 Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
 Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N° 4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général
 Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTpN du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
 Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
 Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 054/20/AOIO/SDCC/CIPM du 08/07/2020 pour la fourniture de cinq (05) lots de pièces consommables des usines d'égrenage de la SODECOTON
 Considérant La Lettre N°123/20/SDCC/CIPIVI du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1er : La Société SOSEA, est retenue comme adjudicataire des lettres-commande "relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	SOSEA	69 991 802	30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2	SOSEA	98 594 180	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
3	SOSEA	54 997 275	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
4	SOSEA	58 392 338	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
5	SOSEA	59 906 692	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

ARTICLE 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

DÉCISION N°0000001699/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/JO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000005/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau ;

Vu la Loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun;

Vu la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics et ses textes d'application;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le Décret N°2012 /501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/1520/PM/SG du 14 juillet 2011 portant création de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;

Vu l'Arrêté No00000176/A/MINMAP du 31 juillet 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des

Marchés auprès du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga

Vu la Décision N°019 CAB/PM du 03 août 2016 portant nomination du Directeur du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;

Vu la Lettre Circulaire No0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Communiqué portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0000000005/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 du 24 août 2020.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après citée est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné.

Lot	Entreprise	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	SCAMSECU	14 996 880	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le DIRECTEUR

OMBALA DIEUDONNÉE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°026/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 03 SEPTEMBRE 2020 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE COMMISSION DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019.

Considérant L'appel d'offres N°025/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 03 septembre 2020.

Considérant La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 01 Octobre 2020 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ACE INVASION	11 925 000	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 5 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 260 _ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU 28/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 27/03/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES VÉHICULES À DEUX ROUES
FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION: 54 36 470 04 34 00 10 2281.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 du 07/07/2020 en procédure d'urgence pour l'acquisition des véhicules à deux roues (motos) ;
les offres des soumissionnaires ;

Vu

Vu le Procès-Verbal N°51/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 25 Aout 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°31/L/P/CIPM-SPIAG/MINTP du 28 Aout 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'acquisition des véhicules à deux roues (motos).

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	l'acquisition des véhicules à deux roues (motos).	ETS ACHILLE TENDANCE SERVICE & TRADE BP : Yaoundé Tel : 675 18 04 59/ 698 56 77 67	16 098 750	16 098 750	Délai de livraison : 60 jours YAOUNDE le 28 Septembre 2020 Offre financière la moins-disante Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 261 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2020 DU _28/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002390 / L / PR / MINMAP / SG /DGMI/DMTR DU 09 JUIN 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DES ROUTES GUIDER (INTER RO402) – MAYO OULO – DOURBEYE (INTER R0401) (49 KM) ET SORAWEL (INTER N1) (39,50 KM) (LOT 1) ET MAROUA – LAF - MAGADA (60 KM) (LOT 2),.,FINANCEMENT: BIP MINTP LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2020 -2021-2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de
Vu paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'autorisation du gré à gré N°006651/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CES/CKW du 18 septembre 2017 ;

Vu l'autorisation du gré à gré N° 002390 / L / PR / MINMAP / SG /DGMI/DMTR du 09 Juin 2020

Vu le dossier de consultation suivant autorisation de Gré à Gré N° 002390 / L / PR / MINMAP / SG /DGMI/DMTR du 09 Juin 2020 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique et réalisation des Services de Gestion et d'Entretien par Niveaux de service (GENIS) des routes guider (Inter RO402) – Mayo Oulo – Dourbeye (inter R0401) (49 km) et Sorawel (Inter N1) (39,50 km) (lot 1) et Maroua – Laf - Magada (60 km) (lot 2).
les offres des soumissionnaires ;

Vu

Le rapport du comité d'analyse des pièces Administrative, des Offres Techniques et Financières.

Vu

DECIDE:

Article 1: les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien périodique et réalisation des Services de Gestion et d'Entretien par Niveaux de service (GENIS) des routes Guider (Inter RO402) – Mayo Oulo – Dourbeye (inter R0401) (49 km) et Sorawel (Inter N1) (39,50 km) (lot 1) et Maroua – Laf - Magada (60 km) (lot 2).

N° Lot	Type d'intervention	tronçon/ fleuve	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 01	Entretien périodique et réalisation de services de Gestion et d'Entretien par Niveaux de service (GENIS)	Guider (Inter R402) – Mayo Oulo- Dourbeye (Inter R0401), 49 km Sorawel (Inter N1) – Guider – Bidzar (Inter N1), 39,50 km)	CROISIERE BTP SARL. BP : 3461 Yaoundé Tel : 699 89 37 38	4 361 812 392	4 361 812 392	Délai d'exécution : 48 mois
Lot 02		Maroua –Laf- Magada, 60 km	SOTCOCOG Sarl BP : 334 Garoua Tel : 695 40 92 41/ 696 12 52 12	2 683 880 091	2 683 880 091	

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de marché.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°4149-20/DAG/DG/PAD DU 01/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT BOVE TECHNOLOGIE / SIS NETWORKING, BP. 24092 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 13 JUILLET 2020 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES SERVEURS INFORMATIQUES ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ POUR L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0698-19/CA/PAD du 20 Décembre 2019 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2020 ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019, constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 du 13 juillet 2020 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 23^{ème} session tenue le 09 septembre 2020 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- Le groupement **BOVE TECHNOLOGIE / SIS NETWORKING, BP. 24092 Douala**, est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 075/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 du 13 juillet 2020 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des serveurs informatiques et du matériel associé pour l'archivage électronique de la documentation du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **88 939 035 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **trois (03) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-

DOUALA le 1 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 7204/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 30 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N° 048/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 07/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ; Vu La Loi N°2017/0n du 12 juillet 20.17 portant Statut Général des Entreprises Publiques; Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques; Vu Les Statuts de la SODECOTON ; Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur (Général) ; Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles d'exécution des marchés de la SODECOTON; Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31 /05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON; Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert, N°048/20/A010/SDCC/CIPM du 07/07/2020 pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces des usines d'égrenage de la SODECOTON; Considérant La Lettre N°121/20/SDCC/CIPM du 21/09/2020 du Président ad hoc de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres de commande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	SOSEA	38 262 535	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2	SOSEA	67 166 238	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
3	SOSEA	51 651 665	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
4	LARN INTERNATIONAL LTD	84 657 960	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 30 Septembre 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

DÉCISION N°0000001697/20/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/JO DU 02 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0000000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau ;

Vu la Loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun;

Vu la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics et ses textes d'application;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le Décret N°2012 /501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/1520/PM/SG du 14 juillet 2011 portant création de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;

Vu l'Arrêté No00000176/A/MINMAP du 31 juillet 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga

Vu la Décision N°019 CAB/PM du 03 août 2016 portant nomination du Directeur du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;

Vu la Lettre Circulaire No0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu le Communiqué portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0000000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2020 du 24 août 2020.

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après citée est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné.

Lot	Entreprise	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS BUILPABUSCO	13 808 578	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le DIRECTEUR

OMBALA DIEUDONNÉE

COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°23/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A L'ENTREPRISE
AUX ETS BADEN BADEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°09AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Matomb village-Bomtoll-Chefférie Pan-Pan dans l'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 24 septembre de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°17/C/C/MAT/CIPM/2020 du 29 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'avis de consultation Ouvert l'Appel d'Offres National Ouvert N°09AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Matomb village-Bomtoll-Chefférie Pan-Pan dans l'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision aux ETS BADEN BADEN, BP : 7850 Yaoundé, Tél : 677 776 936, le marché pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°09AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Matomb village-Bomtoll-Chefférie Pan-Pan, dans l'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **27 660 038 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 258 /D/MINTP/SG/DCT/CAO/2020 DU 28 SEPTEMBRE 2020 PORTANT RECTIFICATION DE LA DÉCISION N°220/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/2020 DU 20 JUILLET 2020 RELATIVE À L' ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES DE LA DEMANDE DE COTATION N°57/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,FINANCEMENT : BIP-MINTP, EXERCICE 2020, IMPUTATION : 54 36 470 04 34 00 10 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Demande de Cotation N°57/DC/MINTP/CIPM-SOALG/2020 du 15 mai 2020 pour l'entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics, Financement : BIP-MINTP, Exercice 2020, Imputation : 54 36 470 04 34 00 10 2261 ;

les offres des soumissionnaires ;

Vu

Vu le Procès-Verbal N° 54/PV/CIMP-SPIAG/MINTP du 01 septembre 2020 de réexamen des offres relatives à la Demande de Cotation N°57/DC/MINTP/CIPM-SOALG/2020 du 15 mai 2020 pour l'entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics, Financement : BIP-MINTP, Exercice 2020, Imputation : 54 36 470 04 34 00 10 2261 ;

Vu La lettre N°32/L/CIPM-SPIAG/MINTP du 8 septembre 2020 portant notification de la proposition d'attribution des lettres commandes

DECIDE:

Article 1: les Entreprises dont les noms suivent sont retenues pour les lots 1, 2 et 3 de l'entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics :

SOUMISSIONNAIRES RETENUS						
Type d'intervention	Lots	Noms et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC (en FCFA) lus	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC prévisionnel (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
Entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics	Lot 1	BUILPABUSCO, BP : 12 530 Douala, Tél : 233 43 17 37/ 699 51 72 00/ 675 72 20 45	12 914 775	12 914 775	13 000 000	12
	Lot 2	MBI PRO, BP : 15 685 Yaoundé, Tél : 243 54 22 53/ 693 47 40 76	29 650 320	26 784 743	30 000 000	12
	Lot 3	IFOK & FRERES, BP : Yaoundé, Tél : 674 255 876	34 850 000	34 850 002	41 000 000	12

Article 2 : les Entreprises attributaires sont invitées à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Lettre Commande.

Article 3 : le soumissionnaire ayant postulé pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°24/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A
L'ENTREPRISE ETS GLORIA SERVICES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis de consultation Ouvert N°01DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour la fourniture de l'équipement médical au centre médical d'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 24 septembre de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°16/C/C/MAT/CIPM/2020 du 29 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'avis de consultation Ouvert N°01DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour la fourniture de l'équipement médical au centre médical d'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

D E C I D E:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision aux ETS GLORIA SERVICES, BP : 13 840 Yaoundé, Tél : 694 723 707, le marché relatif à la Demande de Cotation N°01DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 pour la fourniture de l'équipement médical au centre médical d'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **7 996 332 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MATOMB

**DECISION MUNICIPALE N°25/DM/C/MAT/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A
L'ENTREPRISE FRC GROUP SARL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis de Consultation Ouvert N°02DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 24 septembre de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°16/C/C/MAT/CIPM/2020 du 29 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'avis de consultation Ouvert N°02DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

D E C I D E :

Article 1^{er}. - Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise FRC GROUP SARL, BP : Yaoundé, Tél : 657 90 94 17, le marché relatif à la Demande de Cotation N°02DC/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 1^{er}/09/2020 relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires dans l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Article 2. - Le montant du marché s'élève à la somme de : **5 904 055 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **14 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2. - La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°00000332/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ART À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- VU** La Loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
- VU** Le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU** Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Vu** la Résolution n°0406/ART/CA du 21 janvier 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2020 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);
- VU** La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
- VU** La Décision n°000109/ART/DG du 21 juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** L'Appel d'Offres National Ouvert N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 du 10 septembre 2020.

DECIDE :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°000000291/AONO/ART/CIPM/2020 du 10 septembre 2020 pour la réalisation d'études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la réhabilitation de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'ART à Yaoundé, en procédure d'urgence **est annulé.**

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE NDOBIAN

ADDITIF N°001 A/S N°016/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SITUÉ SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MBIAM — BASSOUMDJANG — BADJONZOU Y COMPRIS LES VOIES D'ACCÈS, PORTEE DE 12M1 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **05/10/2020** à **10H00**, contre récépissé et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 016/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 14/09/2020

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SITUÉ SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MBIAM – BASSOUMDJANG – BADJONZOU Y COMPRIS LES VOIES D'ACCÈS, PORTEE DE 12ML DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

EN PROCEDURE D'URGENCE

Lire plutôt

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **12/10/2020** à **10H00**, contre récépissé et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 016/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 14/09/2020

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SITUÉ SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MBIAM – BASSOUMDJANG – BADJONZOU Y COMPRIS LES VOIES D'ACCÈS, PORTEE DE 12ML DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

EN PROCEDURE D'URGENCE

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05/10/2020 5 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/10/2020 5 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ndobian.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Ndobian informe les soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 016/AON</p>

NDOBIAN le 2 Octobre 2020

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGROPASTORALES AU NORD CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°0004/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CSPM/CNA/2020 DU 24/09/2020 PORTANT
REPORT D'ECHEANCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°004/AONO/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES FORAGES ET Puits PASTORAUX DANS LES REGIONS
DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devraient parvenir à la Cellule de Coordination du Programme PCP-ACEFA, sise à Yaoundé à l'Avenue Jean Paul II, B.P : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 48, Tel. : 222 20 36 47, E-mail : acefac2d@yahoo.fr, sous pli fermé au plus tard le 05/10/2020 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PASGIRAP/CSPM-PCPACEFA/2020 DU 24/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES FORAGES ET Puits PASTORAUX DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME NORD ET DU NORD . Financement : «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord Cameroun (C2D/ASGIRAP), informe aux soumissionnaires ayant soumissionnés à l'Appel d'offres national ouvert sus référencé que la date limite de remise des offres initialement prévue le lundi 05 octobre 2020 à 11 heures (heure locale) est reportée au Mardi 06 octobre 2020 à la même heure. L'ouverture des offres suivra le même jour à partir de 12 heures précises (heure locale). Le reste sans changement.</p>

GAROUA le 5 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SADOU HAMADOU ADAMA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm